

LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS
#43 • JUIN 2021

ÉTAT CIVIL

▶ P11

La nouvelle carte
d'identité numérique arrive

JEUNESSE

▶ P25

Le portail famille :
un nouveau service en ligne

CULTURE

▶ P30

La médiathèque Eurêka
à l'heure du numérique



La Farlède MAG

LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS



LA FARLÈDE

Environnement

UN SERVICE EST NÉ

▶ Découvrez le *dossier spécial* sur le **BUDGET 2021** • Pages 4 à 7

SOMMAIRE

- ▶ ÉDITO 2
- ▶ DOSSIER SPÉCIAL 4
BUDGET 2021
- ▶ ENVIRONNEMENT 8
- ▶ AMÉNAGEMENTS 10
- ▶ TRIBUNE LIBRE 11
- ▶ ÉTAT CIVIL 11
- ▶ CITOYENNETÉ 12
- ▶ VIE ÉCONOMIQUE 14
DOSSIER DÉTACHABLE SPÉCIAL COMMERCES... 15
- ▶ HOMMAGE 20
- ▶ SOLIDARITÉ 22
- ▶ JEUNESSE 24
- ▶ SPORTS 26
- ▶ RETOUR EN IMAGES 28
- ▶ CULTURE 30

L'édito
DU MAIRE



Farlédaises, Farlédais, mes chers concitoyens,

Les beaux jours arrivent et je me réjouis de m'adresser à vous en ces temps quelque peu adoucis. Certes, le virus est toujours là mais les dispositions prises et l'évolution positive que nous connaissons depuis plusieurs mois semblent nous promettre une sortie de crise prochaine. La vie reprend ainsi avec le plus de normalité possible et nous permet d'être optimistes.

Il y a un mois, les commerces et les terrasses des restaurants rouvraient, offrant une bulle d'oxygène à notre village et nous faisant retrouver avec plaisir le goût du partage, dans les limites que l'on se doit d'observer encore, bien entendu.

Malgré tout, et parce que la vigilance reste de mise, nous avons malheureusement été contraints pour la deuxième année consécutive d'annuler la Journée printanière, prévue le 8 juin au Domaine de la Castille, si chère à nos seniors. En effet, après avoir étudié toutes les solutions pour respecter les mesures sanitaires, par souci de santé de nos seniors, le CCAS a été dans l'obligation de prendre cette décision. Nous sommes bien conscients de la déception pour nos aînés et avons donc décidé d'offrir, à toutes les personnes qui s'y étaient inscrites, un bon cadeau valable chez les commerçants farlédais. Ce bon permettra un échange convivial

et surtout de venir en aide à nos boutiquiers qui ont été les premiers à subir les répercussions de la crise. Je sais néanmoins que nous pourrions revivre ces moments d'échanges et de convivialité dans les mois à venir.

Nous aurons toutefois une belle occasion de nous retrouver très prochainement à l'occasion de la Fête du sport qui s'inscrit dans la dynamique du label Terre de jeux 2024. Cette fête se déclinera en trois temps : une journée seniors le 22 juin, suivie d'une journée pour tous et enfin une journée pour les scolaires. Là encore, il a fallu faire des concessions en repoussant la cérémonie des Trophées farlédais et la soirée des bénévoles à la rentrée prochaine et en renonçant à l'organisation de La Foulée farlédaise qui devait avoir lieu le 25 juin prochain. Comme en 2020, le rendez-vous annuel des coureurs de fond à La Farlède est victime de son succès. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accueillir participants et public dans les conditions de sécurité acceptables.

Nous subissons encore quelque temps les contraintes de cette situation sanitaire, mais nous savons nous adapter. Nous l'avons démontré par le passé. Ainsi, nous ne manquerons pas de célébrer l'été à travers des animations de qualité : la traditionnelle fête de la Saint-Jean, organisée

par le Comité officiel des fêtes, s'apprête à animer nos soirées du 18 au 20 juin prochains. La fête de la musique se tiendra le jour suivant comme le veut la coutume. Le 9 juillet, les plus jeunes retrouveront avec plaisir les joies de la glisse, sur les attractions de la soirée du même nom, avant de se laisser emporter dans les pages sélectionnées par l'équipe de la Médiathèque Eurêka pour le festival "Partir en livre", les 10 et 11 juillet... Et durant les deux mois d'été, à partir du 2 juillet, chaque semaine, La Farlède offrira une soirée avec animation musicale pour que chacun puisse retrouver la convivialité des nuits d'été sous la douceur des platanes de la place de la Liberté.

Nous avons tout mis en œuvre pour préparer ces réjouissances sans négliger pour autant les dossiers importants auxquels notre équipe municipale s'est attelée depuis ma prise de fonction en mars.

La première phase n'a pas été des plus simples puisqu'il fallait, dans un temps restreint, préparer le budget. Pour cela, j'ai tenu à rencontrer les chefs de services pour équilibrer et présenter le budget le 13 avril dernier, en même temps que les comptes administratifs. J'ai également souhaité rencontrer l'ensemble du personnel, service par service, pour recueillir le point de vue de chacun, et entamer une réflexion pour améliorer notre fonctionnement et accompagner de façon optimale notre politique.

Nous avons également créé le service environnement. Il me tenait à cœur de voir naître cette entité au sein de notre municipalité. Il travaillera en synergie avec l'ensemble de nos services pour optimiser, à tous les niveaux, le bilan environnemental de notre commune. Agents et élus se sont immédiatement mis au travail comme vous pourrez le lire dans les pages de ce bulletin.

Le 1^{er} juin, la révision du Plan local d'urbanisme a été approuvée et votée par le Conseil municipal. Ce PLU datait de 2013 et avait été déséquilibré par la nouvelle loi ALUR, risquant de rendre trop denses certains secteurs de la commune. La nouvelle mouture est marquée par une volonté forte de maîtriser la croissance et de développer une trame verte.

La population de notre commune grandit et nos besoins avec. Le mois dernier, nous avons lancé les travaux d'extension de l'école Marie-Curie où nous créons une nouvelle salle de classe. En effet, à la rentrée prochaine, deux ouvertures de classes sont annoncées, ce qui impose à la Municipalité d'adapter ses infrastructures scolaires. Une salle de classe sera aménagée à Jean-Aicard, et une autre est aussi en cours de création en maternelle. Nous espérons voir ce chantier terminé à la rentrée. Dans le cas contraire, nous avons bien sûr un plan B : une classe annexe à Jean-Aicard sera aménagée pour accueillir de façon transitoire les élèves. Bien entendu nous voyons plus loin et plus grand, nous sommes à pied d'œuvre pour relancer la construction du nouveau groupe scolaire. Nous avons fixé la date du 1^{er} septembre 2024 pour son ouverture.

Je souhaitais aussi vous rappeler que j'attache une grande importance à entendre la voix des Farlédais. Je souhaite aller vers davantage de démocratie participative au travers d'instances diverses comme les référents de quartier, le Conseil municipal des jeunes, des réunions publiques concernant les grands projets structurants... Je suis accessible à tout administré porteur d'une idée visant à améliorer l'intérêt général ; je l'accueillerai avec plaisir et intérêt. À ce propos, j'attire votre attention sur l'appel à candidatures que nous lançons pour le renouvellement partiel des référents de quartier et j'en profite pour remercier les personnes qui mettent un terme à leur mission car ils l'ont accomplie jusqu'ici avec une belle énergie citoyenne. Ce partenariat est essentiel pour la bonne santé de la commune car il permet de pointer des dysfonctionnements du quotidien, parfois difficilement visibles, mais aussi de prévenir des accidents, des conflits...

La sécurité faisant partie de nos grandes priorités, je suis heureux d'avoir pu faire voter au budget l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection à l'entrée nord de la commune, et de déployer en parallèle la fibre optique pour en positionner de nouvelles dans les années à venir sur d'autres secteurs stratégiques

de la ville. La Police municipale mène, dans le même temps, un travail de fond mêlant bienveillance et vigilance pour lutter contre les incivilités du quotidien, et a pu dresser plusieurs procès verbaux contre des personnes prises en flagrant délit de dépôts sauvages, d'infractions au code de la route et de nuisances diverses au cours des derniers mois. Leur travail, aux côtés de la Gendarmerie, fait de notre ville un territoire apaisé. Nous installerons d'ailleurs la Police municipale au sein de l'Espace associatif et culturel de La Capelle pour une meilleure visibilité. Ils cèderont le local actuel rue Carnot à notre Centre communal d'action sociale après quelques travaux de rafraîchissement.

Le service des associations est quant à lui transféré dans le bâtiment principal de la mairie et conserve toutes ses prérogatives dans le but d'aider nos bénévoles à mener à bien leur tâche si importante pour le dynamisme du village.

Côté intercommunalité, nous poursuivons notre travail main dans la main avec les maires de la Vallée du Gapeau pour apporter à chacune de nos communes une plus-value à ses propres compétences dans le domaine social avec le Centre intercommunal d'action sociale, le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CIS-PD) pour la prévention de la délinquance, le domaine sportif avec la gestion des gymnases et bientôt de l'ensemble des stades du secteur, la gestion de l'eau et de l'assainissement, des fonds de concours...

Nous travaillons également à l'évaluation des transferts éventuels de compétences au sein de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM). Après avoir acté dans chacun des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), à l'unanimité, un accord de principe visant à étudier la fusion de la CCVG et de MTPM, nos agents communaux et intercommunaux s'attèlent à simuler les conséquences financières pour les deux collectivités. La question du devenir des agents sera très vite un autre axe fort du dossier et bien évidemment, les conséquences pour la population seront elles aussi passées au peigne fin pour faire toute la clarté sur notre avenir, qu'il soit communautaire ou métropolitain. La population sera informée régulièrement des avancées du dossier de manière à raisonner avec des éléments concrets et non sur des croyances, urbaines pour le coup. Nous attendons énormément de ce rapprochement, en particulier sur la problématique des transports et du développement économique, mais nous ferons valoir en contrepartie nos atouts et notre identité concernant l'urbanisme. La métropole et son président Hubert Falco, ont toujours considéré la volonté des maires et respecté la nature des communes qui la composent ; c'est un élément qui a été déterminant dans le rapprochement des deux entités depuis 2017. La transformation de la Communauté d'agglomération toulonnaise en métropole en est un autre avec un fonctionnement, une structuration et un dynamisme économique matures et beaucoup plus adaptés à l'absorption d'une autre communauté.

Passer un bel été à
La Farlède

Yves PALMIERI
Maire de La Farlède



Revue *La Farlède Mag*, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau.

« Où trouver *La Farlède Mag* ? »

Le magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication : 04 94 01 47 16
Courriels : communication@lafarlede.fr
communication.lafarlede@hotmail.fr

Édité par la mairie de La Farlède
Hôtel de Ville • Place de la Liberté • BP 25 • 83210 La Farlède

Directeur de publication : Yves Palmieri
Directrice de la communication : Sandrine Jacquelin
Rédaction : Nirina Thoreau • Alice Wolski
Conception/Réalisation : Audren Soultan • Alice Wolski
Photographies : Service communication • Farlède objectif club • Manon Giati-Via, X

Impression : Riccobono
Imprimeur respectueux de l'environnement
Diffusion : 5 500 exemplaires
Distribution : La Poste, Médiapost
Dépôt légal : À parution



Les encres utilisées pour imprimer ce magazine sont végétales, donc moins toxiques et utilisant des ressources renouvelables.

FINANCES LOCALES

ADOPTION DU BUDGET

LE BUDGET 2021 A ÉTÉ PRÉSENTÉ PAR LE NOUVEAU MAIRE, YVES PALMIERI, EN CONSEIL MUNICIPAL. IL AFFICHE UNE SITUATION SAINTE ET REFLÈTE LES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX,

UN FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉ

LES DÉPENSES ET LES RECETTES PRÉVUES EN 2021 S'ÉQUILIBRENT À 10 483 062 €

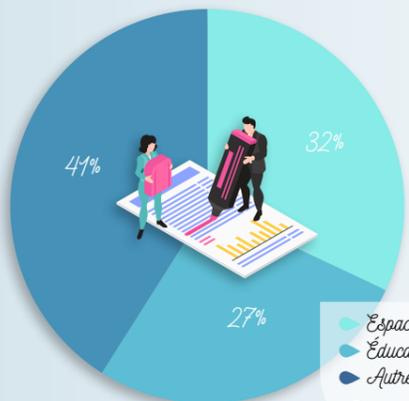
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
2 000 000 €

► C'est-à-dire tout ce qui touche à la gestion courante et régulière d'une commune. Des charges récurrentes qui vont subir une légère augmentation : ouverture de classes, réparation des poteaux incendies, parc auto vieillissant, augmentation des services de nos prestataires (informatique, nettoyage, éclairage, avocats...).

CHARGES DE PERSONNEL
5 000 000 €

► Elles progressent également de façon maîtrisée. Aux frais habituels, il faut ajouter le recrutement d'une ATSEM pour une classe de maternelle, le remplacement d'un ASVP par un policier municipal, l'encadrement de la cantine qui doit être renforcé et enfin les évolutions des charges de personnel décidées par l'État dont les primes de précarité. Il y a eu trois titularisations cependant l'évolution de la masse salariale demeure très raisonnable, en effet le fait de ne pas compenser tous les départs à la retraite permet d'en minimiser l'augmentation.

• Répartition, en pourcentages, des chapitres 11 et 12 (Charges externes et frais de personnel) des dépenses de fonctionnement, pour un montant total de 7 062 544 €.



• Hors opérations d'ordre et de gestion

AUTRES DÉPENSES
Opérations de gestion

► Il faut compléter ces deux chapitres importants par le Fonds de péréquation, le budget au CCAS, la subvention pour l'association Crèche n'do, celle à verser aux bailleurs sociaux, les indemnités aux élus, les subventions aux associations. Des opérations d'ordre comme les amortissements ou encore le virement à la section d'investissement viennent parfaire l'ensemble.

FISCALITÉ
Des facteurs déterminants

► Nous le savons tous, la taxe d'habitation (TH) disparaît progressivement. Cette perte est compensée par le versement d'une part de l'impôt foncier du Département. Les taux ont fusionné entre la part communale qui est à 17,7 % et la part départementale à 15,49 %, soit 33,19 % en 2020. Aujourd'hui, la commune continue de percevoir un résidu de TH en provenance des foyers à haut revenu ainsi que celle des résidences secondaires. Au total, les revenus de la fiscalité devraient s'élever à 4 300 000 €.

de 35,99 %. Malgré cette légère progression, les communes voisines de même strate se situent 10 à 12 points au-dessus de la nôtre. Cette décision va permettre de répondre aux souhaits de la population et aux besoins d'une cité qui se modernise, qui accueille de nouveaux habitants et qui veut préserver son bien-être et son cadre de vie. De plus, le désengagement de l'État, avec notamment la baisse de la Dotation globale de fonctionnement (30 € seulement par habitant), continue de mettre en péril les finances de toutes les communes. À ce désengagement, il faut ajouter des charges et des responsabilités supplémentaires.

• Répartition, en pourcentages, du montant global des recettes de fonctionnement pour un montant total de 10 483 062 €.



• Attribution de compensation

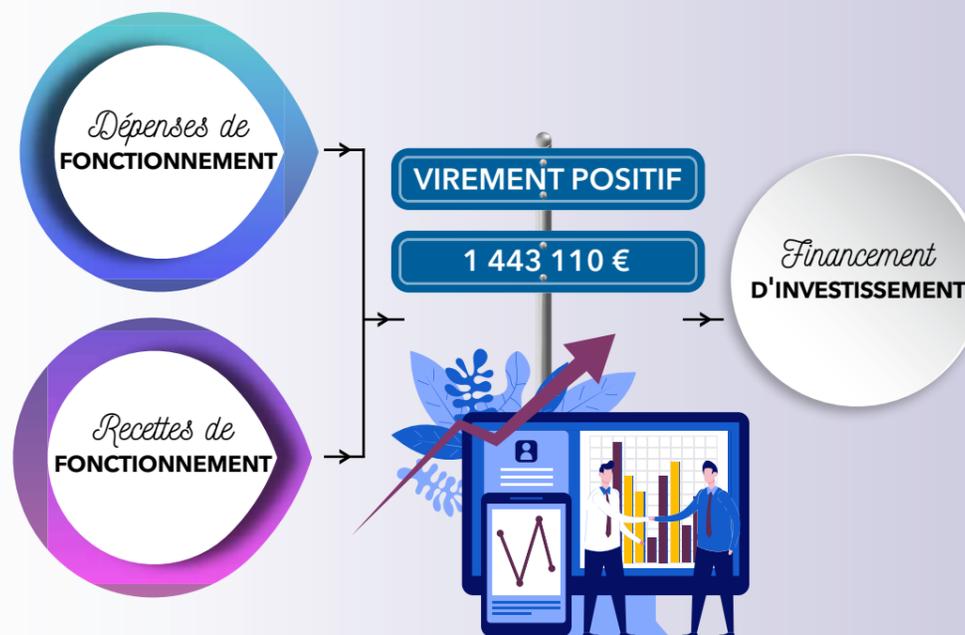
TARIFS DES SERVICES PUBLICS

Des tarifs adaptés et accessibles

► Le maintien, voire même la baisse de certains tarifs des services au public, comme ceux de la Médiathèque ou encore de l'École municipale des sports, sont le reflet d'une volonté municipale forte, afin de permettre à toutes et à tous d'accéder à la culture dans une médiathèque abondamment dotée et très active, de même qu'aux différentes activités sportives proposées. Quant au restaurant scolaire, les agents y assurent un service de qualité à travers des menus équilibrés et de nouvelles saveurs avec notamment l'introduction d'aliments biologiques. Le prix du repas y est des plus raisonnables dans le secteur et l'on peut faire le même constat concernant l'Accueil de loisirs et la Maison des jeunes.

EN CONSEIL MUNICIPAL

MAIS RÉALISTES, QUI VONT MODERNISER LA VILLE ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION.



LE VIREMENT

Afin d'illustrer et simplifier ce terme de virement, on peut comparer la gestion d'une commune à celle d'un foyer. Si à la fin du mois il reste une somme d'argent en crédit sur le compte, on le vire par exemple sur un compte épargne afin d'envisager des vacances ou un achat exceptionnel.

Ainsi, la commune a-t-elle viré un excédent de fonctionnement de 1 400 000 € à la section investissement afin de financer, en partie, les grands et les petits projets présentés sur la page suivante.

LE MOT DU MAIRE
Yves Palmieri

La vie municipale est parfois faite d'aléas qui reflètent ceux que l'on peut rencontrer dans la vie courante. Jacques Even, élu adjoint aux finances quelques semaines plus tôt, a rencontré des problèmes de santé dans son noyau familial et a dû se résoudre, malgré ses aspirations pour l'action municipale, à consacrer davantage de temps aux siens. Il a donc démissionné de sa fonction d'adjoint, ce que je respecte pleinement ; il a d'ailleurs tout mon soutien dans cette épreuve. Cependant, Jacques continuera de siéger en tant que conseiller municipal, à mes côtés et nous apportera lui aussi son soutien, comme il vient d'ailleurs de le déclarer lors du conseil municipal du 1^{er} juin, sans la moindre zone d'ombre et en me renouvelant toute sa confiance quant à la poursuite de notre mission.

Membre depuis 13 ans de la commission des finances dirigée jusqu'en 2020 par Christian Flour, et proche de l'ancien maire Raymond Abrines, j'ai moi-même acquis l'expérience nécessaire pour assurer cette fonction. Je m'appuierai bien sûr sur un pôle financier très structuré, autour de Lilian Cardona et d'agents très compétents. En compensation de ce poste, j'ai nommé deux conseillers municipaux délégués, dans des secteurs qui nécessitent un éclairage particulier. Marc Cardinali viendra renforcer Pierre Henry pour le déploiement stratégique de la vidéo-protection et prendra la suite de Jacques Even concernant le développement économique. Jean-Louis Veber sera chargé de la sécurité incendie, de la sécurité des bâtiments communaux et de l'hygiène.

SECTION INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES ET LES RECETTES PRÉVUES EN 2021 S'ÉQUILIBRENT À 12 152 355,58 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

La maîtrise continue de notre fonctionnement nous permet cette année de dégager un niveau de recettes important. Ces dernières se décomposent de la façon suivante :

LE SOLDE D'EXÉCUTION PROGRAMMÉ :

► Conséquences de ce qui s'est passé les années précédentes.

LES SUBVENTIONS :

► Les subventions d'équipement que la commune espère obtenir de la part d'organismes ou de collectivités supra communales comme la Région et le Département.

LES PARTICIPATIONS DES OPÉRATEURS :

► La réalisation de projets peut nous amener à percevoir des recettes affectées à certaines opérations.

LES CONSÉQUENCES DE NOTRE GESTION DU FONCTIONNEMENT :

► Le virement prévu (cf. supra) et les amortissements.

LES AUTRES TAXES PERMETTANT DE FINANCER LES INVESTISSEMENTS DONT :

► La taxe d'aménagement, le fond de compensation de la TVA.

UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT AMBITIEUSE

ON DIT QUE L'ARGENT EST LE NERF DE LA GUERRE, IL EST, EN TOUS CAS, L'ÉLÉMENT ESSENTIEL DU PROGRÈS. SI NOTRE COMMUNE SE MODERNISE, S'ÉPANOUIT, C'EST BIEN GRÂCE À DES INVESTISSEMENTS JUDICIEUX ASSOCIÉS À UNE GESTION RIGOREUSE DE L'ARGENT PUBLIC. L'UN NE VA PAS SANS L'AUTRE. LE CAP A ÉTÉ FIXÉ PAR LE PROGRAMME ÉLEC-

TORAL DE 2020. À PRÉSENT, IL NOUS FAUT LE CONCRÉTISER ET POURQUOI PAS L'ENRICHIR. LES INVESTISSEMENTS SONT FAITS DE PETITS ET DE GRANDS PROJETS QUI SE COMPLÈTENT POUR OFFRIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE, À TRAVERS DES QUESTIONS DE CIRCULATION, DE PROPRIÉTÉ, DE PROXIMITÉ, D'AMÉLIORATION DU SENTIMENT DE SÉCURITÉ, DE VALORI-

SATION DES COULÉES VERTES, DE RÉNOVATION, DE MAÎTRISE DES DÉPENSES D'ÉNERGIE, DE PRÉSERVATION DE L'ESPACE AGRICOLE. DES ENJEUX À COURT TERME, EN DIRECTION DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS SANS EXCEPTION.



CENTRALITÉ

Le projet a été largement détaillé dans les différents bulletins. À présent, il va se concrétiser avec la démolition des maisons en bordure de l'avenue de la République, ce qui va rapidement donner un bol d'air au centre-ville. Au programme : démolition, fouilles archéologiques du sous-sol et études d'aménagement.

• Répartition, en pourcentages du montant global des dépenses d'investissement pour un montant total de 11 562 770,38 €.



- Groupe scolaire
- Espaces publics, voirie, bâtiments communaux
- Centralité
- Environnement, cadre de vie
- Sécurité



GROUPE SCOLAIRE

Le groupe scolaire va subir des transformations importantes pendant les prochaines années. Un terrain de 3 500 m² sera acheté pour compléter le foncier disponible afin d'y construire un bâtiment de 15 classes, 11 maternelles et 4 élémentaires. Par la suite l'école Marius Gensollen sera détruite et remplacée par un parking destiné aux parents d'élèves. Au final la commune comptera 4 classes de maternelle et 6 classes de primaire supplémentaires pour faire face aux besoins (Livraison du chantier septembre 2024). Dans le même temps, l'école Marie-Curie bénéficiera d'une classe de plus dès la rentrée prochaine.



ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

Là encore, c'est une priorité que d'améliorer le quotidien de chacun et de se préoccuper de l'environnement. Quelques exemples de chantiers avec la création de piétons et de pistes cyclables à venir vers le hameau des Laures, l'aménagement d'espaces verts avec la plantation de jeunes arbres à l'automne, dont près de 80 dans le bassin de rétention du Complexe sportif, la création d'une aire de jeu ou encore l'aide à la réfection des façades dans le périmètre déterminé du centre-ville et des hameaux.



SÉCURITÉ

La sécurité est une question qui nous concerne tous. Des actions sont en marche, par exemple le fibrage et l'ajout de caméras de vidéoprotection sur les entrées nord du village, le renouvellement des serveurs informatiques pour lutter contre le piratage et la réfection des poteaux « incendie ».

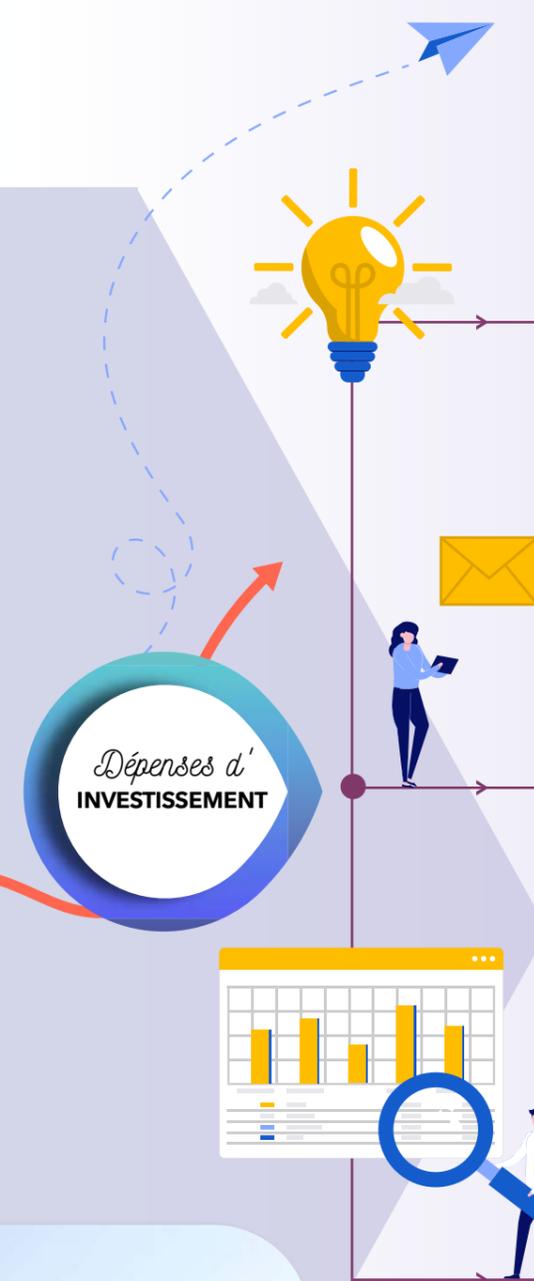


ESPACE PUBLIC, VOIRIE, BÂTIMENTS COMMUNAUX

S'occuper des espaces publics relève des premières obligations d'une municipalité. Dans ce chapitre, on peut noter l'aménagement d'un parking, de la voirie et des réseaux au hameau des Mauniers, la connexion du réseau pluvial avenue de la République et rue Corporandy, la création d'un parking de 30 places au Laëtitia, et la réfection de la voirie aux Serves et à la Guibaude. L'entretien et la mise aux normes des bâtiments communaux sont aussi de notre responsabilité, ainsi une étude est engagée pour repenser le réaménagement de la salle des fêtes.

Le Plan local d'urbanisme (PLU)

Le PLU prévoit un plafond de 11 500 habitants en 2035. Une vision voulue modeste, qui permettra de préserver la qualité de vie que chacun apprécie et tient à conserver. Le territoire farlédais est petit, la Municipalité n'entend pas le bétonner, ni l'asphalter. Elle privilégie son ouverture en achetant, par exemple, des terres cultivables dédiées à l'installation de nouveaux agriculteurs, ou encore en se mobilisant pour l'aménagement d'espaces verts et la plantation de jeunes arbres. L'environnement est l'une des préoccupations principales, un groupe de réflexion et de proposition « Transition écologique » a été mis en place autour des adjoints dédiés, Robert Berti et Alexis Collet. À ce titre, et dès cette année, un budget de 50 000 € a été prévu pour permettre l'acquisition de terres agricoles.



AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Il n'est jamais facile d'avoir recours à une augmentation d'impôt. Celle-ci reste raisonnable (2,8 points) au regard de notre taux global encore très envié par les communes de notre département ; mais elle demeure indispensable pour l'évolution de la commune et pour répondre aux aspirations de la population. Les investissements prévus sont le fruit, non seulement des nombreuses rencontres avec les Farlédais lors de la campagne électorale de l'an dernier, mais également celui des réflexions menées par une équipe fière de sa ville, qui souhaite le meilleur pour ses concitoyens.

Gérer, c'est agir au présent, mais aussi prévoir le futur, un futur proche qui laisse présager une baisse des recettes et une augmentation des dépenses. Demain est là, il nous faut être prêts. Notre solidarité dépend de notre capacité à prévoir. La Farlède ne restera pas à la traîne, elle montrera le chemin.



RECOURS MODÉRÉ À L'EMPRUNT

Pour financer l'ensemble de ces travaux, nous aurons également recours à l'emprunt. Cependant la gestion rigoureuse et les économies réalisées (c'est-à-dire de l'argent que nous avons épargné) vont permettre l'engagement d'un emprunt qui placera l'endettement de notre cité dans la moyenne régionale des communes de même strate. L'objectif est de faire en sorte que l'endettement ne dépasse pas les 540 € par habitant.



RECHERCHE DE FINANCEMENTS EXTERNES

Le virement de 1 443 110 €, la maîtrise des dépenses internes, le recours modéré à l'emprunt, l'augmentation des impôts sont le résultat de la volonté de pérenniser les capacités à investir de la Ville. Mais on peut tenter d'aller au-delà en progressant dans le domaine des subventions, à solliciter auprès des instances supra communales.

Cette cellule présidée par le maire rassemble Sandrine Astier-Bouchet, Lilian Cardona, Stéphane Goletto, Patrick Georger, Marie-Pierre Pardigon, Aline Portelli et Nicolas Boutard. Elle est déjà au travail autour des grands chantiers, mais aussi des plus modestes. Les uns comme les autres sont destinés à valoriser la commune, sa réputation et cette qualité de vie harmonieuse qui attire de plus en plus de familles.

C'est ainsi que la commune a mis en place une cellule spécialement destinée à la recherche de financements. Le mécanisme est simple : définir le projet, identifier le bon interlocuteur, monter, instruire, défendre le dossier et le suivre jusqu'à son terme.



Retrouvez les compte-rendus de Conseil municipal sur www.lafarlede.fr

AGIR ENSEMBLE

UN SERVICE DÉDIÉ À

EN MARS LE SERVICE ENVIRONNEMENT VOYAIT LE JOUR AU SEIN DE NOTRE MUNICIPALITÉ. UN SERVICE ENTIÈREMENT CONSACRÉ AUX ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'environnement était l'une des priorités inscrites au programme des municipales 2020. Ce n'était pas qu'un vœu pieu pour Yves Palmieri, aujourd'hui maire de La Farlède, que de concrétiser cette promesse. À présent, un service existe pour mettre en œuvre la politique environnementale de la commune. En effet, les lois « Grenelle » et les lois successives ont fait des collectivités territoriales des acteurs majeurs du développement durable en étendant leurs champs de compétences... Et c'est une responsabilité qui incombe à la fois aux pouvoirs publics comme à chacun d'entre nous que

d'aller vers une démarche plus vertueuse pour offrir un avenir plus vert à notre planète. « Il y avait déjà des actions pour l'environnement menées par la Municipalité mais elles manquaient peut-être d'ambition et surtout de cohésion, explique Yves Palmieri. C'est un secteur qui va rayonner sur tous les services, il doit y avoir une certaine transversalité car cela concerne toutes les strates de la vie publique d'où ce besoin de cohésion ». Située à la charnière des services

techniques et urbanisme, cette nouvelle entité impulsera des actions dans une démarche d'épanouissement durable en s'attachant à respecter l'équilibre entre l'urbanisme et la nature.



Amorce de nombreux projets

Ce jeune service a déjà nombre de projets sur la table ! Certaines actions ont pu être amorcées et seront bientôt visibles comme l'opération mégots (lire par ailleurs), d'autres s'apprécieront progressivement comme celle portant sur la plantation d'arbres. La Ville a débloqué à cet effet une enveloppe de 15 000 euros pour 2021. Cinq hectares de terre ont été répertoriés sur le territoire communal « pour recréer de la diversité ». Il s'agit de créer un système de plantation qui réponde à un besoin et une logique pour notamment ouvrir et offrir des espaces verts, comme par exemple la renaturation du bassin de rétention aux abords du stade Jacques-Astier.

Des projets à long terme sont également à l'étude, avec :

• **L'installation de panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments communaux « pour, à terme, se diriger vers une autonomie énergétique ». Pour ce faire une dizaine de bâtiments a été recensée (écoles, mairie, médiathèque...). « L'idée est de participer à l'introduction d'une électricité verte ». Dans un premier temps ce serait donc un opérateur qui financerait et exploiterait les installations, en échange de quoi il prendrait en charge la réfection et l'entretien des toitures exploitées.

• **Une reconquête agricole** : Dans le cadre de la révision du PLU, la Ville a reclassé 25 hectares en zone agricole, dans le secteur de la Pierre blanche notamment. Avec en perspective la remise en culture de ces terres. À cet effet, le service environnement travaille avec la CCVG pour la mise en place d'une Zone agricole protégée (ZAP) et la Ville mobilise une enveloppe de 50 000 euros pour l'achat de foncier agricole. Pour aller plus loin, la municipalité et la communauté de communes ont amorcé l'étude d'un plan d'actions alimentaires (Projet alimentaire territorial) en revenant à la terre nourricière. De plus, des appels à projets seront lancés afin de mettre des terrains communaux à disposition d'agriculteurs. « Avant cela des ingénieurs de la chambre d'agriculture viendront diagnostiquer les fonciers pressentis pour être certain de réussir le projet », précise Lilian Cardona, chef de pôle qui souligne « qu'un travail important est en cours avec les agriculteurs locaux » (coopérative de La Crau, La Castille, Moulin à huile, les maraîchers...).

• **Une politique en faveur des mobilités douces** : Le plan de déploiement est en cours de finalisation pour redonner la priorité aux cycles et piétons à travers des voies partagées. 90 000 euros sont destinés au développement de ce maillage. D'autres projets ne manqueront pas de naître au cœur de ce service environnement qui met également à contribution l'ensemble des services municipaux car, selon le maire, « dans ce domaine le personnel se doit d'être exemplaire pour insuffler une dynamique de bons comportements. Nous avons un rôle de locomotive ».

Composition du service

Le service "Environnement" se compose d'un agent administratif à plein temps (Marie Féjot) et d'un agent technique à mi-temps, encadrés par Lilian Cardona, chef de pôle. Deux adjoints se partagent la délégation, Robert Berti, pour les Travaux et l'Environnement, et Alexis Collet, Sport et Transition écologique.

Les jeunes comme force de proposition

Parce que la jeunesse représente l'avenir de la planète, la Municipalité entend lui donner un rôle dans la conduite de projets en faveur de l'environnement. En effet, le Conseil municipal des jeunes sera relancé à la rentrée prochaine, dès que les conditions le permettront (la crise sanitaire n'ayant pas permis sa mise en place en 2020). Cet organe démocratique travaillera sur le volet développement durable et engagera une réflexion sur cette thématique pour décider et engager des actions. Les élus juniors disposeront d'un budget de 3 000 euros pour concrétiser leur projet. Il s'agit du seul budget participatif de la commune. Un partenariat avec le collège est également envisagé avec les éco-délégués désignés.

L'ENVIRONNEMENT

RESTAURANT SCOLAIRE

AFFINER LE DIAGNOSTIC POUR MIEUX VALORISER



Les demi-pensionnaires poursuivent le tri à la cantine. Les pesées commencées en début d'année scolaire, ont repris en avril pour ce dernier trimestre au restaurant scolaire municipal. Désormais le tri ne se fait plus exclusivement en sortie de plateau mais aussi en cuisine, avant et après le service.

« L'objectif est d'aller plus loin. En cuisine, on va peser les déchets provenant de la préparation comme

les épluchures, et en fin de service nous allons pouvoir voir quel est le surplus préparé », explique Marie Féjot qui a initié le projet anti-gaspi. Il s'agira aussi d'affiner les pesées en sortant et en pesant séparément le pain et les fruits des autres déchets. Cibler ainsi va permettre, d'un côté de la chaîne, côté production, d'ajuster les quantités et de l'autre, en sortie de plateau, de valoriser les restes. « Connaître précisément ces déchets va nous aider à mieux les traiter. L'objectif final est d'en produire le moins possible et d'en valoriser le plus possible ». La commune va également dès le dernier trimestre valoriser les déchets produits par les écoliers afin de créer du compost.

DÉCHETS

OPÉRATION MÉGOTS !

À LA FARLÈDE ON NE MÉGOTE PLUS SUR LE SORT DES MÉGOTS ! VÉRITABLE FLÉAU DES TROTTOIRS MAIS AUSSI DE NOS CAMPAGNES, LES MÉGOTS POLLUENT AUSSI BIEN NOS TERRES QUE LA MER.

Les filtres et mégots sont le déchet le plus collecté lors des nettoyages de plage conduits chaque année. À La Farlède, le World's clean up day, relayé par Laura Chaumery, présidente de l'Association de sensibilisation pour la propreté et l'environnement (ASPE), donne lieu à ce même constat mais cette fois dans les rues : 970 mégots, ce qui représente un volume de 20 litres, ont été ramassés lors de la dernière opération menée sur la commune en septembre 2020.

Plus qu'une simple saleté, ce déchet met environ 15 années pour se dégrader et pollue 400 litres d'eau à lui seul. Son traitement constitue un enjeu pour l'environnement. Aussi la Ville de La Farlède, par le biais de son service environnement, s'est-elle lancée un nouveau défi pour s'attaquer au problème. « Nous avons acquis cinq cendriers pour récupérer ces déchets toxiques qu'il faut traiter comme tel », explique Marie Féjot qui s'est occupée de l'opération. Au-delà d'un simple enjeu de propreté de l'espace public, il y a la volonté de les recycler car leurs filtres contiennent des substances nocives. « Il ne s'agit pas de simplement inciter les gens à les jeter dans les poubelles, ces mégots doivent être récupérés pour être recyclés ».

Votez et recyclez !

Ce sont donc des cendriers collecteurs, et non des cendriers poubelles, qui seront bientôt mis à la disposition du public. Ils apparaîtront ici et là dans la ville. Fixés un temps en un lieu, ils seront amenés à changer de place afin de mesurer les besoins en différents secteurs de la commune. Fumeurs, cessez donc de jeter vos mégots sur la voie publique et participez ainsi à l'opération qui consistera alors à trier aussi ces déchets. Pour rendre le geste plus ludique, un sondage est proposé associant le jeu à l'acte de tri. En effet une question, deux propositions de réponse, inviteront les uns et les autres à afficher leurs préférences : plutôt anchoïade ou tapenade ? Lavande ou romarin ? Exprimez-vous ! En votant, vous recyclez. Les déchets collectés ainsi seront stockés en attendant d'être traités. « On travaille sur cette question et espérons pouvoir l'expérimenter pour le dernier trimestre de cette année ». Car la difficulté aujourd'hui est encore de parvenir à valoriser ces déchets... Des solutions existent mais demeurent encore onéreuses. La commune a toutefois pris l'attache d'un opérateur permettant d'assurer ce traitement des mégots.



RECYCLAGE

DES CENDRIERS DE POCHE À DISPOSITION

Partenaire de la Ville, le SITOMAT qui collecte et traite les déchets sur la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau participe à la chasse aux mégots en offrant à la ville de La Farlède 500 cendriers de poche. Un outil très utile pour récupérer ses mégots en attendant de pouvoir les jeter dans un lieu adéquat. Ils seront distribués par le service environnement lors des prochaines manifestations.



Service environnement : 04 94 27 85 87



Service environnement : 04 94 27 85 87



TRAVAUX

LE PIÉTONNIER DES FOURNIERS SÉCURISÉ

BONNE NOUVELLE POUR LES RIVERAINS ET PROMENEURS, LES TRAVAUX POUR SÉCURISER LE SENTIER ONT EU LIEU EN AVRIL.

La Ville a fait procéder aux travaux de sécurisation du chemin piétonnier reliant le hameau des Fourniers au chemin des Bleuets. Ce dernier avait fait l'objet d'un arrêté de péril ordinaire en mars 2020. Le mur en restanque, que longe le chemin, s'étant effondré en partie.

Le chantier a démarré début avril et a consisté en la réalisation d'un muret de soutènement avec empierrement, consolidant les fondations sur une quarantaine de mètres, soit une surface de mur de 72m².

Le chemin a aussi fait l'objet d'un renforcement, côté Bleuets, avec la réalisation en contrebas d'un mur en béton banché.

L'intervention s'est déroulée sur trois semaines, sécurisant un sentier nature très apprécié des Farlédois et des promeneurs, nombreux à le fréquenter. Le chemin a ainsi pu être rouvert au public.



Centre technique municipal : 04 94 27 85 88



Ville de La Farlède

"Toujours ensemble pour La Farlède"



YVES PALMIERI

À quelques heures du premier tour des élections départementales et régionales, je ne puis que vous encourager à accomplir votre devoir citoyen. Ce geste simple et riche en symboles qui permet de désigner nos conseillers territoriaux en leur donnant la légitimité nécessaire pour accomplir leurs missions. Les 20 et 27 juin prochains, venez voter !

En tant que citoyen, j'accomplirai moi-même cette formalité et je souhaite vous expliquer de façon synthétique les arguments qui me poussent à le faire.

Nous avons connu une crise sans précédent et qui impactera notre vie durant de nombreuses années probablement, du point de vue sanitaire mais aussi social et économique.

Concernant les élections régionales, nous avons plus que jamais besoin de gens d'expérience aux postes-clés.

En effet, pour accompagner tous les acteurs qui participent au développement économique et culturel de notre région, améliorer notre mobilité interurbaine en matière de transport terrestre et ferroviaire ou encore nous aider à développer une politique environnementale favorisant la préservation et la valorisation de l'identité de nos territoires, il nous faudra, à n'en pas douter, des élus compétents et

expérimentés qui sauront défendre ces priorités qui ont une forte résonance avec nos aspirations locales.

Concernant l'élection départementale, je porterai mon choix sur ceux qui ont les connexions nécessaires pour nous apporter l'essentiel soutien du Département dans le domaine des voiries et des aides à nos grands projets structurants, tels que le nouveau groupe scolaire, la fin de la Centralité ou la rénovation de la salle des fêtes.

Mais encore une fois, pour ces deux élections, chacun est pour autant libre de mettre le bulletin qu'il souhaitera dans l'urne ; il sera déjà très respectable de s'être déplacé pour ce double scrutin.

Après 100 jours de mandat et 3 conseils municipaux consistants avec notamment le vote du budget et la révision du PLU, je voulais vous confirmer ma conviction de mener à bien cette mission de maire, complexe mais passionnante. Je garderai en tête durant les 5 années à venir les priorités de la population en termes de sécurité, d'environnement et d'intercommunalité, vous rendant compte régulièrement comme dans ce bulletin municipal des différentes avancées dans ces domaines mais aussi concernant celles de nos grands projets. Mon équipe municipale est très investie pour donner satisfaction à la population et accomplir notre pro-

gramme. Je les remercie pour leur dynamisme, leur esprit d'initiative, leur soutien sans faille et pour la confiance qu'ils me témoignent chaque jour.

Je salue également notre personnel communal qui a courageusement traversé cette année et demie de crise en poursuivant sa mission essentielle de service public, avec les agents administratifs du bâtiment principal mais aussi dans nos écoles et notre accueil de loisirs, notre centre technique, notre police municipale, notre médiathèque, notre complexe sportif, notre cimetière, notre CCAS et notre service communication. Nos agents ont parfois redoublé d'efforts et d'imagination pour servir la population, je les en remercie grandement. Je sais que nous pourrons toujours compter sur eux pour conserver ce cachet de ville où il fait bon vivre à La Farlède.

Pour suivre notre action politique avec une meilleure récurrence, vous pouvez me retrouver sur ma page Facebook politique, sous le nom de Yves Palmieri. J'y poste régulièrement mes rencontres avec les acteurs de la vie intra ou extra-communale et les événements qui font notre quotidien farlédois. J'y indiquerai également pour ceux qui le souhaitent, mes consignes de vote avec moins de réserves.

PLACE DE LA LIBERTÉ

UN NOUVEAU PLATANE SUR LA PLACE

Mi-mars, par mesure de sécurité, la Municipalité a pris la décision de procéder à l'abattage d'un platane presque centenaire de la place de la Liberté victime d'une attaque de champignons, sur la base de rapports d'expertise sans appel. Après la coupe, il a été dessouché, sa jardinière nettoyée, puis remplacé par un nouveau sujet de 7,5m un mois plus tard, qui pourra, avec un maximum d'attention, assurer la relève de son vénérable prédécesseur.



Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

COMPLEXE SCOLAIRE

QUOI DE NEUF DANS LES ÉCOLES ?

PETIT TOUR DES DERNIERS TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES DE LA COMMUNE.

La municipalité s'attache à garantir un accueil de qualité pour tous les enfants de la commune. À ce titre, elle entretient en permanence les écoles. Un certain nombre de travaux ont été réalisés en régie au printemps sur le complexe scolaire de la commune. Ainsi, en avril, l'intégralité des clôtures et portails a été repeinte. La Ville a également fait motoriser le portail central donnant accès aux maternelles et au restaurant scolaire afin de sécuriser plus encore l'espace scolaire.

À Marie-Curie, la climatisation a été installée dans les trois classes de l'établissement, tandis que les services techniques ont procédé à l'élévation de la clôture entourant la cour de Jean-Aicard, pour plus de sécurité. Enfin depuis mai, les agents s'activent aussi à la réfection de la bibliothèque de l'école Jean-Monnet, refaisant l'intégralité des peintures, murs et mobiliers, selon le choix de couleurs des enseignants.

Extension à Marie-Curie. Afin d'assurer l'ouverture de classes prévue à la rentrée prochaine, la Municipalité a engagé les travaux d'extension. La création d'une 4^e salle de classe, des sanitaires et



du dortoir qui s'y attachent, est en projet sur l'école Marie-Curie. Le terrassement pour implanter ce nouvel équipement de 113 m² a débuté en mai. Le chantier se poursuivra cet été et devrait finir en septembre.



Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

ÉTAT CIVIL

ÉTAT CIVIL

LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ ARRIVE

LE DÉPLOIEMENT DE LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SE POURSUIT ET DÉBUTERA DANS LE VAR À PARTIR DU 28 JUIN. SA DÉLIVRANCE SERA GÉNÉRALISÉE À PARTIR DU 2 AOÛT PARTOUT EN FRANCE, CONFORMÉMENT À LA LÉGISLATION EUROPÉENNE QUI L'IMPOSE.

Plus sécurisée, cette carte au format carte bancaire permet de mieux lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Sa puce électronique contiendra les informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, etc., ainsi que les données biométriques de son propriétaire. Le dispositif est aussi équipé d'un cachet électronique visuel signé par l'État, qui permet une lecture automatique.

À compter du 2 août prochain, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité ou souhaitant renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de cette nouvelle carte. La validité de ce nouveau titre est de 10 ans. Pas d'inquiétude cependant pour les possesseurs de cartes en cours de validité, ces dernières demeureront toujours valables.



Service état civil : 04 94 27 85 86



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

LA BRIGADE PRÉVENTION EN CAMPAGNE



LA POLICE MUNICIPALE A ENTREPRIS UNE CAMPAGNE DE CONTRÔLE PRÉVENTIF À DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES SOUMIS AUX OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT. SUR LA COMMUNE, 350 PROPRIÉTÉS SONT CONCERNÉES. CELA CONSTITUE UN ENJEU POUR PROTÉGER LES ADMINISTRÉS ET PRÉSERVER LE TERRITOIRE CONTRE LES RISQUES INCENDIE.

Fin mars, la Police municipale s'est lancée dans une nouvelle mission à l'attention des propriétaires de parcelles situées en zone boisée. Objectif : sensibiliser les administrés à la nécessité de débroussailler et leur rappeler à ce titre leurs devoirs et obligations.



« On se rend chez eux afin de contrôler, d'informer et surtout de les accompagner à la mise en sécurité de leurs habitations par rapport au risque incendie. Nous effectuons ainsi un contrôle sur place avec l'accord des propriétaires bien sûr », explique Franck Giraudo, chef de la Police municipale qui a mis en place cette brigade. En effet, dans le cadre de la lutte contre les incendies, conformément aux directives du SDIS 83* (et du désengagement de l'État dans ce domaine), de nouvelles prérogatives de contrôle et de verbalisation ont été données à la Police municipale pour suppléer les carences de personnel de l'ONF.

Certes, il s'agit de faire appliquer la réglementation (arrêté préfectoral du 30 mars 2015), pour autant, il ne s'agit pas d'avoir un comportement répressif : « Nous ne sommes pas là pour verbaliser, nous sommes avant tout dans une démarche pédagogique pour aider les administrés à se mettre en conformité », insiste le chef.

Diagnostic et suivi

Ainsi, après la visite de votre propriété, la Police municipale dresse un état des lieux et remet une fiche technique expliquant les mesures à entreprendre. Les parcelles qui ne sont pas du tout entretenues doivent toutefois faire l'objet de travaux dans les plus brefs délais, l'objectif étant d'assurer une protection immédiate contre les incendies. Les agents procéderont à un suivi des mesures engagées par les propriétaires.

Pour faciliter au mieux vos démarches, notamment vis à vis du voisinage, la Police municipale peut vous fournir un courrier type à adresser à vos voisins pour intervenir sur leur parcelle.

Une plaquette d'information est distribuée pour rappeler les détails des obligations légales de débroussaillage et vous aider à les comprendre. Un guide précieux des gestes à adopter pour répondre à tous vos devoirs.

Cette année la Police municipale concentre ses efforts sur les zones boisées, l'année prochaine elle élargira son périmètre d'interventions sur la zone urbaine où il y a aussi des obligations.

Info *SDIS 83 : Service départemental d'incendie et de secours du Var - Police municipale : 04 94 27 85 90
Retrouvez les règles élémentaires sur le site de la Ville : <https://www.lafarledede.fr/protection-contre-les-feux-de-foret>

Les OLD en 7 points

- **1 • Supprimer tous les arbres et les branches** à moins de 3 mètres de l'aplomb des murs de façade des maisons.
- **2 • Éliminer les arbres morts ou dépérissants.** Un peuplement trop dense avec des arbres trop proches les uns des autres est souvent synonyme de mortalité importante et d'un état sanitaire médiocre.
- **3 • Élaguer les arbres.** Supprimer toutes les branches basses (souvent mortes) situées à moins de 3 mètres du sol.
- **4 • Laisser au moins 3 mètres entre chaque houppier** des arbres dans la zone des 50 mètres

pour limiter les dangers d'un feu de cime puissant et destructeur.

- **5 • Supprimer tous les arbustes sous les arbres.** D'une manière générale, arbres et arbustes ne doivent pas occuper plus d'un tiers de la surface à débroussailler.
- **6 • Ôter la litière sèche** surtout dans les pinèdes dans un rayon de 10 m autour de la maison.
- **7 • Supprimer les plantes décoratives** très inflammables qui courent sur les façades ou les talus proches de la maison. Il est seulement demandé aux propriétaires des habitations de tailler leurs haies lorsque celles-ci empiètent sur les piétonniers ou la voie publique et gênent le passage.

Bon à savoir

Il est préférable de débroussailler en dehors des périodes de risque d'incendie, donc hors été. De plus, dans le cadre de la protection des oiseaux et de leur nidification, sauf impératif, il est vivement recommandé de limiter les coupes et élagages entre mars et juillet. La période de débroussaillage recommandée est donc entre septembre et février.



RÉFÉRENTS DE QUARTIER • APPEL À CANDIDATURES PARTIEL

DEVENEZ RÉFÉRENT DE QUARTIER !

COMME À CHAQUE NOUVEAU MANDAT, LA VILLE PROCÈDE AU RENOUELEMENT PARTIEL DES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS. AUSSI APPELLE-T-ELLE LES VOLONTAIRES À SE MANIFESTER. UNE EXCELLENTE MANIÈRE DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DE VOTRE QUARTIER.

Impliqué dans la vie locale, vous souhaitez être le lien entre les résidents et la mairie de La Farlède et participer de fait à la vie de votre quartier. Jusqu'au 5 juillet, vous pouvez candidater pour devenir référent de quartier ! Une mission essentielle pour garantir un lien social et une communication entre les Farlèdois et leur collectivité.

• *Les référents de quartier : reflet de la démocratie participative à La Farlède*

Être référent de quartier, c'est être le trait d'union entre les résidents de son quartier et la collectivité. Trois conditions s'imposent à un référent : aimer son quartier, avoir une relation privilégiée avec les personnes qui y vivent et être bénévole.

La disponibilité, l'attention, le civisme et l'altruisme sont autant de qualités nécessaires à un référent de quartier.

La mission du référent de quartier

La mission principale du référent de quartier consiste à regrouper toutes les informations et remarques émises par les résidents sur son secteur afin d'en faire état à la mairie. Les sujets principalement abordés concernent les travaux, les aménagements, la sécurité et l'environnement.

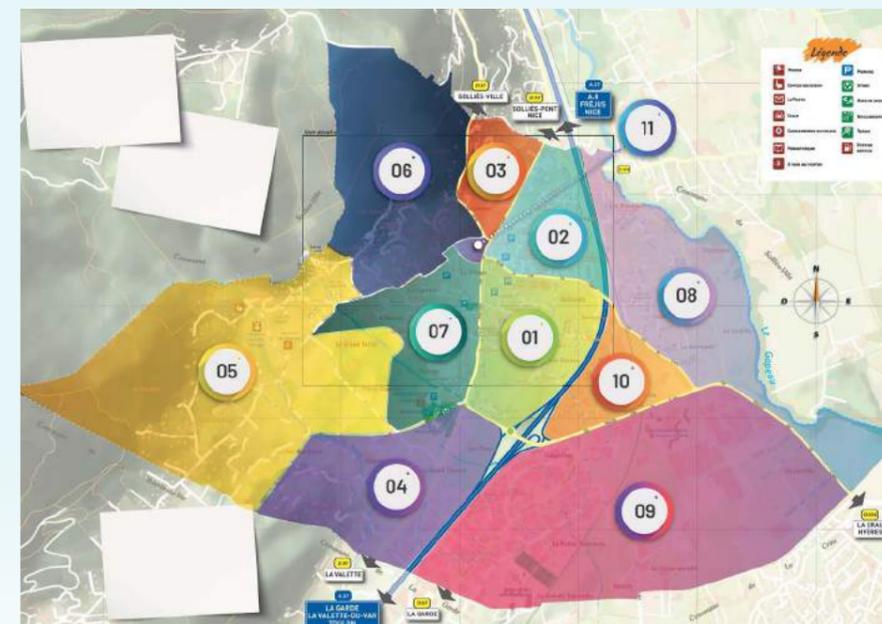
Le découpage des quartiers

Les quartiers ont été découpés selon différents critères : la densité de la population et des constructions, la séparation par les routes principales, les données géographiques. Dans certains de ces secteurs, compte-tenu de la densité de la population et des habitations, des sous-secteurs ont été créés avec chacun un référent.

En lien étroit avec les garants de notre sécurité

Le référent de quartier est en contact avec la gendarmerie, la Police municipale et les services municipaux. À ce titre, la gendarmerie prendra le soin d'étudier chaque dossier de candidature. Un engagement "citoyen volontaire" est signé entre le maire et le référent.

Info
Secrétariat du maire : 04 94 27 85 74
mairie@lafarledede.fr



- **Secteur 1 :** Centre-ville Est, Avenue de la République, Haut de la rue de la Gare, Lot. les Piboules et l'Aubane, Immeubles Vivaldi, Berlioz et Domaine des 4 saisons, La Guibaube et Les Serves
 - **Secteur 2 :** Rond-point Le Lay, Hameau de la Fontaine, Les Bastides, Rue Corporandy, Lotissements Sainte-Anne, Ventre et l'Olivastre, Lot. du hameau de Pavaillon, La Roumiougne*
 - **Secteur 3 :** Lotissement La Source, Lotissement S' Lazare, Lotissement la Verdillonne, Les Genêts, Calade Sainte Élisabeth
 - **Secteur 4 :** Zone des Proux, RN 97 partie Ouest, Pierrascas*, Les Nartières*
 - **Secteur 5 :** Chemin du haut, Hameau des Grands, Hameau des Laures, Chemin du Milieu, L'Oliveraie, Chemin de la Pierre Blanche*
 - **Secteur 6 :** Les Fourmiers*, Secteur des Bleuets*, Lotissement les Mimosas*, Lotissement le Raimbault*, Lotissement Lou Souleu, Lotissement Saint-Nicolas*, Secteur des écoles, hameau des Guils, av. de la Libération
 - **Secteur 7 :** Centre-ville Ouest, Secteur La Capelle, Centralité l'Auvelle, rue Xavier Messina, Collège, lotissement Coudon, Hameau d'Aiguier, le Romarin, lot. le Village, square Verdun, Les Oliviers, les Clématites, lotissement le Mas de la Beauissière, le Saint-Dominique, Autour du complexe sportif
 - **Secteur 8 :** Bas de la rue de la Gare*, Chemin des Cerisiers*, Chemin d'Hyères
 - **Secteur 9 :** ZI Toulon-Est, Route de la Crau, Quartier de la Font. des Fabres
 - **Secteur 10 :** ZAC Bec de Canard, Rue du Baron D. Larrey
 - **Secteur 11 :** Ruelles emblématiques : rue du 4 septembre, rue de la Leydière, rue Victor Hugo, Rue des Guils
- * Dans toutes ces sections la commune recherche des référents de quartier

Comment devenir référent de quartier ?

• Si vous souhaitez devenir référent de quartier, adressez votre candidature par mail ou téléphone au secrétariat du maire avant le 5 juillet 2021.

À noter que certains référents ont souhaité renouveler leur investissement au sein de leur secteur, vous trouverez donc sous le plan, en gras et identifié d'un astérisque, les quartiers où le besoin est plus marquant.

Nous comptons sur vous !

PETIT TOUR AU MARCHÉ

LA FRIPERIE DE MARYSE "JE FRIP' POUR VOUS"

TOUS LES MARDIS DÈS 8H, MARYSE VOUS ACCUEILLE LORS DU MARCHÉ SUR SON STAND DE MERCERIE, SUR LA PLACE DE LA LIBERTÉ.



Élastiques, sangles, scratches, boutons, colle à tissu, rubans... Tout est disponible pour tous les goûts et toutes les envies !
La particularité de Maryse ? Elle recycle TOUT. Que ce soit des boutons, des poches de jean ou bien des fermetures éclair qu'elle peut sur place réparer, si une de vos vestes ne se ferme plus par exemple.
À partir de vieux tissus, elle fabrique de nombreux accessoires tel que des pochettes ou bien des tabliers.

Pour ce qui est des produits qu'elle vend, ils sont triés et classés selon la taille et la couleur, et sont testés par Maryse elle-même pour assurer la qualité de ce qu'elle propose à ses clients : " Si vous venez ici, je vous donne en plus des conseils et des idées de réalisation", invite-t-elle, car ce n'est pas ce qui manque à cette passionnée de mercerie.

Depuis l'ouverture de sa friperie en 2006, elle a toujours proposé des créations qu'elle décline sous différentes formes, tirées de chutes de tissus (cœurs, étoiles...). Elle réalise également des coussins pour aiguilles en forme de papillon.

Tout ce qu'elle vend est à petit prix et chacun est assuré d'y trouver son bonheur.

Info Je frip' pour vous : 06 61 94 79 40 - [jefrippourvous](https://www.jefrippourvous.com)



C'est votre marché !

Il ne tient qu'à vous de faire vivre le marché de La Farlède et soutenir ses commerçants. Plus vous serez nombreux à vous y approvisionner, plus vous participerez à son essor !

Info Vous êtes producteur et vous souhaitez rejoindre le marché ?
Contactez le service Cœur de ville au 04 94 27 85 87.

Le commerce local, c'est primordial !

Un jour, un portrait

La Ville, en partenariat avec l'Association des commerçants, artisans et professions libérales de La Farlède, a lancé une opération de valorisation de ses commerçants sur les réseaux sociaux. À travers les portraits des acteurs économiques locaux, quotidiennement, un commerce de proximité ou un artisan est présenté, capturé par une photographe professionnelle farlédnoise, Manon Giai-Via.

Vous êtes commerçant ou artisan : pour vous faire connaître et recevoir le formulaire à remplir, rapprochez-vous de l'Association des commerçants, artisans et professions libérales farlédnoise (ACAF).

Info Association des commerçants, artisans et professions libérales farlédnoise (ACAF) : 06 24 63 74 33
lafarledecaf@gmail.com
Association des commerçants artisans et professions libérales de la farlède
Service communication : 04 94 01 47 16



L'ABELLE DU COUDON
BAPTISTE CELLIER
APICULTURE - PRODUCTION DE MIEL, POLLENS, ESSAIMS ET PRODUITS DÉRIVÉS (PROPOLES, PAINS D'ÉPICES, BOMBONS, BOUGIES)
Dépensez et ses abeilles vous proposent des miels de la ruche de qualité et de la bonne humeur !
Venez déguster ses produits sur le marché provençal hebdomadaire le mardi matin. Livraison possible.
04 91 chemin du Portégal
06 71 97 45 29
@celbat@live.fr
Espace Cellier Apiculture
Coudon

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR

GOTO SUSHI
RESTAURANT ET VENTE DE SUSHIS
Dans un cadre moderne et agréable, venez découvrir de nombreuses spécialités à la carte, des menus et des formules repas, à emporter ou en livraison.
Du mardi au vendredi : 10h - 14h / 18h - 21h30
Dimanche : 10h - 21h30
100 avenue de la République
@gotosushi82@gmail.com
04 63 76 34 76
@gotosushi_farlède

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR

RÉOUVERTURE DES COMMERCES ET TERRASSES

LA VILLE EN SOUTIEN !

POUR ACCOMPAGNER LA RÉOUVERTURE DES COMMERCES ET DES TERRASSES, SANDRINE ASTIER-BOUCHET, PREMIÈRE ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA VIE LOCALE, ET CHRISTINE BOCHECIAMPE, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AUX COMMERCES, SONT ALLÉES À LA RENCONTRE DES COMMERÇANTS ET RESTAURATEURS.

« Ça fait chaud au cœur de voir la vie reprendre avec un semblant de normalité, s'enthousiasmait Sandrine Astier-Bouchet. Il était important que la Municipalité montre qu'elle soutient ses commerçants parce qu'ils font vivre notre commune ».

À ce titre, la Ville étendra la gratuité des terrasses extérieures sur toute la période estivale pour ne pas léser les professionnels qui ont déjà trop souffert de la crise sanitaire. Pour autant, elle n'oublie pas les restaurateurs sans terrasse, et encourage les Farlédais à continuer à les soutenir par le biais du « click and collect ».



Info Association des commerçants, artisans et professions libérales farlédnoise (ACAF) : 06 24 63 74 33 - lafarledecaf@gmail.com
Association des commerçants artisans et professions libérales de la farlède

CHRISTOPHE GUISIANO
BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR
Bouchers de père en fils depuis 1922
En collaboration depuis + de 15 ans avec des producteurs de viandes exclusivement bretonnes. La boucherie Christophe
Guisiano fait de la qualité de la viande et le "local producteurs" ses priorités. En toute transparence. C'est tout à nos valeurs et au respect des traditions.
Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 7h - 12h30 / 16h - 19h30
Jeudi et dimanche : 7h - 12h30
22 avenue de la République
04 94 08 03 28
boucheriechristopheguisiano@gmail.com
www.guisiano-boucherie-traiteur.com
@christopheguisiano

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR

HYPNOSOLUTIONS
SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE
"Rester dans un zone de confort, c'est éviter. Or en vivre, c'est vivre !"
Christine Astier vous aide de vous libérer de vos addictions (alcool, drogue...) et travaille aussi sur la gestion de la douleur, les problèmes de sommeil, la confiance en soi, la préparation aux examens...
Lundi au vendredi : 10h - 19h
Samedi : 10h - 12h
50 avenue de la République
@marisystement@gmail.com
06 24 66 69 07
@hypnosolutions

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



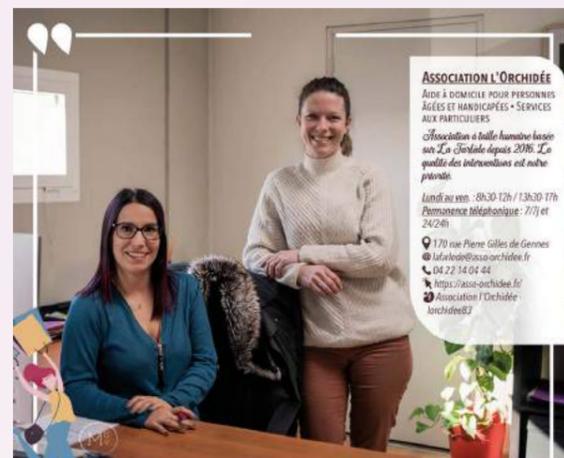
L'Atelier de José
Tel: 04.94.27.81.83 - Fax: 04.94.27.81.84

L'ATELIER DE JOSÉ
MÉTALLERIE - FERRONNERIE
- SERRURERIE - ARTISANAL ET
FERONNERIE D'ART - FABRICATION
ET INSTALLATION D'ESCALIERS
Les 3 collaborateurs de l'atelier
réalisent tous travaux sous main
soin mesuré.

Lundi au jeudi - 7h30-17h30
Fermeture du vendredi au dimanche
90 impasse de Chasselas
scm.anlineage@wanadoo.fr
04 94 27 81 83
www.latelierdejose.fr

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



ASSOCIATION L'ORCHIDÉE
Aide à domicile pour personnes
âgées et handicapées - SERVICES
AUX PARTICULIERS
Association à but non lucratif
Le 2016. Le 2016. Le 2016. Le 2016.
Le 2016. Le 2016. Le 2016. Le 2016.

Lundi au vendredi - 08h30-12h / 13h30-17h
Renseignements téléphoniques: 7171 et
242401

170 rue Pierre Gilles de Gennes
lafarledecaf@orchidee.fr
04 22 14 04 44
https://asso-orchidee.fr/
Association L'Orchidée
orchidee2

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



RESTAURANT LE MAKIA
RESTAURANT TRADITIONNEL
Le Makia vous propose une
cuisine traditionnelle et festive
élaborée à partir de produits frais
de saison dans un cadre chaleureux
et convivial.

Mardi au dimanche: 12h-12h30
Vendredi et samedi soir: 19h-22h

162 avenue de la République
04 94 00 35 36
http://lemakia.azouche.com/
@restaurant_le_makia
restaurant_le_makia

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



LE PETIT FOUR À PAIN
BOULANGERIE - PÂTISSERIE
Marie, Sébastien et Lucas vous
proposent des pains, viennoiseries,
sandwiches, gourmandises et
diverses tarte à la journée.

Mardi, mercredi, vendredi, samedi:
04:30-12h / 16h-19h30
Jeudi et dimanche: 04:30-13h
22 avenue de la République
@repetitfourapain.fr
04 94 38 54 33

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



LA BELLE ET LE CLOCHARD
SALON DE TOILETTAGE CHIENS ET
CHIENS - PRESTATIONS DE SERVICES
ET VENTE DE PRODUITS DESTINÉS
AUX ANIMAUX
Le plaisir de vous accueillir dans
mon salon de toilettage en compagnie
de vos amis à 4 pattes

Lundi au vendredi: 9h-18h
Samedi: 9h-12h
40 rue de la Gare
04 94 23 75 53

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



LA CERISE SUR LE GAPEAU
ÉPICERIE BIO
Cette épicerie bio participative vous propose des produits
alimentaires bio en circuits courts.

Mardi au vendredi: 9h30-12h30 / 15h-18h30
Samedi: 9h30-12h30
160 rue du Portugal - Place de la Mairie de la Capelle
epicerie.lacerise@gmail.com
06 05 05 24 94 - La Cerise Sur le Gapeau

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



LES MODELAGES D'ÉLODIE
PRATICIENNE EN MASSAGE BIEN-ÊTRE
Je vous propose différents
massages: le modelage d'Élodie
pour une détente absolue, le massage
et corps - le massage californien,
le drainage lymphatique et le Deep
Tissue.
Je suis à votre service pour vous
aider à passer un moment de bien-être.

Mardi - jeudi: 9h-18h
Vendredi - samedi: 9h-12h30
134 avenue de la République
@lesmodelagesd'elodie@gmail.com
06 14 09 17 63
www.lesmodelagesd'elodie.fr
Prise de RDV sur Plivity
Les modelages d'Élodie

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



MAISON COMBA
POMPES FUNÈRES MARBRERIE
Pompes funéraires dans le Var
depuis 50 ans, nous vous guidons
et vous accompagnons dans toutes
vos démarches - organisation des
funérailles et déjeunés, conseil
éclairé, crématorium, enterrement
mémorielles honoraires.

Lundi au vendredi: 9h-12h
122 avenue de la République
04 94 23 00 21
@mpelegionnaire@maisoncomba.com
www.maisoncomba.com

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



LAVAGE CENTER
CENTRE DE LAVAGES POUR AUTOS,
LINGES ET CHIENS
Nous vous accueillons toujours
avec plaisir et le sourire.

Jeux les jours: 7h-22h
Avenue du Général de Gaulle
@lavagecenter.fr
06 08 21 67 29
@station lavage center

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



LE FIRENZE
PIZZERIA
Le Firenze vous propose une carte
de pizzas au feu de bois servies
avec: tomates, aubergines et
cervoloni.
Pizzeria de pizza au feu de bois
depuis plus de 40 ans à votre service!

Du mercredi au lundi: 17h-22h
45 avenue de la République
04 94 48 70 70
@charlot.andrea@wanadoo.fr
https://lefirenze.hubside.fr/
restaurant pizzeria le firenze
Pizzeria_LeFirenze

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



MAÎTRE PÂTISSERIE
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITERIE
Retrouvez dans notre boulangerie des produits frais,
entièrement faits maison et dans le respect de la tradition!

Lundi au vendredi: 06-19h - Samedi: 06-15h
Rue du Docteur Schweitzer
@patisseriebrogi@gmail.com
04 94 65 41 18
Maitre Pâtisseries La Farlède @maitre_patisseries

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



MYOPIC VISION PLUS
MAGASIN D'OPTIQUE
Vente de lunettes de vue et solaires
et accessoires.
Mardi au samedi: 9h-12h / 15h-19h
29 avenue de la République
04 94 48 72 68
@lafarlederepublique
@visionplus.fr
https://www.visionplus.fr/

Le commerce local, c'est primordial!

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



NOUVEL R COIFFURE
SALON DE COIFFURE VISAGISTE POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
Bélangères, Beaulieu, niches et colorations, soins capillaires, litrages, chignons, coiffures de mariage, soins proches soins de vos cheveux avec ou sans produits végétaux. Il ne déplace à domicile le mercredi après-midi sur rendez-vous.
Lundi au vendredi : 09:30-12h / 13h30-19h
Mardi : 09:30-12h
Mercredi : 09:30-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 09:30-12h30
59 avenue de la République
04 94 48 48 48
nouvelecoiffure@gmail.com

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



PHARMACIE DE LA POSTE
PHARMACIE
L'équipe de 6 collaborateurs vous accueille et vous conseille avec le sourire. La livraison est possible pour les personnes ne pouvant se déplacer.
Lundi au vendredi : 08:30-12h30 / 14h30-20h
Samedi : 08:30-12h30 / 14h30-19h30
220 avenue du Coudon
pharmaciepostefarledois.fr
07 61 62 59 00

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



PHARMACIE DU COUDON
PHARMACIE
Les 6 collaborateurs de la pharmacie vous accueillent et vous conseillent.
Du lundi au vendredi : 08:30-12h30 / 14h30-20h
Samedi : 08:30-12h30 / 14h30-19h30
23 avenue de la République
09 66 83 58 94
pharmaciecoudon3@gmail.com

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



STUDIO DOG'S
SALON DE TOILETTAGE CANIN ET FELIN
L'unique pratique de la coupe en fonction de la demande du client. Soins, coupe, tondue ou ciseaux, épilation...
Lundi au vendredi : 08:30-18h
Samedi : 09-12h (uniquement sur RDV)
68 avenue de la République
04 94 48 40 65
Studio Dog'S
@studiodogs88

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



TABAC LE MÉDITERRANÉE
BURRILLATE, TABAC, FDU, SERVICE DE PAIEMENT DE PROXIMITÉ, TIMBRES & TIMBRES FISCAUX, TOUT POUR LES CIGARETTES ÉLECTRONIQUES ET E-LIQUIDES, VOISONS, BOMBONS...
Notre entreprise familiale a été installée en octobre 2018 et propose de nombreux services. Nous sommes tout particulièrement fiers de vous accueillir tous chaleureusement. C'est à La Farlède que nous sommes !
Lundi au samedi : 08:30-19h30 non stop
Avec fêtes : 7h-17h sauf le 25/12, 01/01, 05/01
82 avenue de la République
04 94 42 48 15
smctiventre03@gmail.com
Le Méditerranée

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



TOP FISHING
VENTE D'ARTICLES ET MATÉRIEL DE PÊCHE - CONSEILS
Philippe Fabre et son équipe accueillent les passionnés et les curieux dans les 170m² dédiés au matériel de pêche en mer et en eau douce. Tout le monde peut pêcher !
Du mardi au samedi : 08:30-18h30
799 rue du Docteur Calmette
07 76 57 74 06
topfishing88.fr
topfishing88
topfishing88

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLEDOIS
06 24 03 74 33 - 06 13 84 11 07 - LAFARLEDECAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE



Après avoir travaillé près de 20 ans dans le secteur bancaire et assurance, **Stéphanie Linsolas**, originaire du Vaucluse, est venue s'installer il y a 7 ans à La Farlède. Au terme d'une période de formation au sein de la société, elle exerce, depuis le début de l'année, l'activité d'agent général d'assurance chez « Le Conservateur ».

Le groupe, créé en 1844, compte des conseillers patrimoniaux dans chaque département à l'écoute des besoins de ceux qui veulent faire fructifier leur patrimoine avec intelligence.

Grâce à une proximité humaine et géographique, Stéphanie Linsolas a pour mission d'expliquer aux clients ce qu'il faut savoir pour constituer une épargne adaptée à leurs besoins et capacités, les placements financiers à privilégier pour préserver leur patrimoine et le faire fructifier, apporter des solutions destinées à maîtriser leur fiscalité, et enfin, à préparer sa transmission en trouvant quels dispositifs choisir pour protéger leur famille et leurs proches. Des domaines, souvent obscurs et complexes à appréhender pour un particulier sans les compétences d'un professionnel.

Son rôle est d'allier expertise technique, vision prospective et capacité à élaborer des solutions patrimoniales équilibrées. L'écoute et le temps consacrés sont les garants de l'efficacité.

- **Téléphone** : 06 18 50 50 72
- **Courriel** : slinsolas@conservateur-conseil.fr
- **LinkedIn** : Stéphanie Linsolas

BRASSERIE LE FACTORY

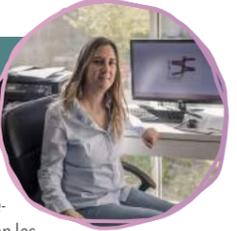


Bien connu des Farlèdois et des villages alentours, sous le nom de « La Pierre blanche », une auberge qui date des années 60 en face de l'un des rares cinémas plein air de France, le bâtiment a été repris, il y a quelques mois, par un couple de Toulonnais, **Sandrine et Gilles Allal**. Après avoir tenu un restaurant durant cinq années à Grand-Var Est, le couple qui a choisi la campagne, est tombé sous le charme de cette vieille bâtisse en bordure de l'ancienne route de Toulon.

Après l'avoir rénovée de fond en comble, aussi bien l'extérieur que l'intérieur, le couple a préparé sa carte autour d'une cuisine élégante et raffinée, à connotation méditerranéenne. Des soirées thématiques sont d'ores et déjà prévues les vendredis et samedis. Le bâtiment est suffisamment grand et fonctionnel pour accueillir les mariages, les baptêmes et tous autres événements festifs. Tout comme les soirées intimes dans un cadre agréable et une ambiance chaleureuse.

- **Adresse** : 640 Route nationale 97
- **Téléphone** : 04 94 33 41 89
- **Horaires** : Ouverture du lundi au samedi, midi et soir. Dimanche, le midi seulement (informations susceptibles de varier en fonction de la situation sanitaire).

CSI83 Secrétariat & Bureautique



Après avoir décroché en 2000 un BEP « métiers du secrétariat » et un Certificat de secrétaire médicale par correspondance, **Claire Loubeau** exerce différents métiers, avant de créer en 2013 son autoentreprise CSI83 de télésecrétariat avec un large panel d'activités qui touche aussi bien les entreprises que les particuliers ou les étudiants. Petit à petit, elle a mis en place toute une structure, diversifiée au fil des demandes, destinée à soulager les entreprises par exemple des appels téléphoniques, des dossiers administratifs, de même que la réorganisation d'un bureau. Pour ce faire, elle se déplace dans un rayon de 30 km autour de La Farlède. Faire appel à ses services pour un professionnel, comme un médecin ou un professionnel du BTP, revient à minimiser son volume de travail, gagner du temps et apprécier un travail de bureautique soigné. Elle vient également en aide aux particuliers pour la gestion des documents administratifs, aux demandeurs d'emploi pour rédiger un CV ou une lettre de motivation. Enfin pour les étudiants, elle intervient dans la relecture et la correction des dossiers et des thèses.

- **Adresse** : 326 impasse des abricotiers
- **Téléphone** : 06 77 05 78 16
- **Courriel** : contactcsi83@gmail.com
- **Horaires** : Lundi au vendredi : 8h-18h
- **Facebook** : Csi Secrétariat
- **Site** : www.csi83.fr

TEETOO, PARTAGER LES PASSIONS



Teetoo, n'est pas à proprement dit un commerce avec pignon sur rue, mais plutôt une jeune startup innovante autour du loisir. Elle a été fondée par **Lisa Rodriguez et Christophe Pin**, l'une, de formation commerciale avec un Master 2 de Communication, a un profil orienté vers le marketing et le graphisme, le second, ingénieur développeur, a un profil technique et organisationnel. Ensemble, ils sont bien décidés à faciliter la vie des habitants de la métropole et les guider dans leurs loisirs. Les professionnels s'abonnent et proposent leurs ateliers pour transmettre leur savoir, les amateurs choisissent et s'inscrivent en fonction de leurs goûts, de leur curiosité et de leur soif de connaissance.

Chez Teetoo, le souhait est de mettre en avant un esprit d'équipe reposant sur le développement de chacun. Ils rassemblent collaborateurs, clients, organisateurs... autour d'une même envie : se faire plaisir, apprendre, se divertir, se perfectionner, découvrir quelque chose de nouveau au travers d'ateliers aussi différents que le surf, le yoga, l'escalade, la calligraphie, le crochet, la fabrication de savon, le modelage au papier mâché...

Lisa et Christophe ont la volonté d'abord d'établir un lien de confiance entre les parties et bien sûr de rassembler le plus grand nombre d'associations, d'organisations et d'entreprises dans le but d'offrir un catalogue le plus riche et le plus varié possible d'activités à même de séduire tous les publics dans tous les domaines, avec un maître mot : apprendre.

- **Téléphone** : 09 72 33 70 40
- **Site** : www.teetoo.fr
- **Courriel** : support@teetoo.fr



Nouveaux commerçants, faites-vous connaître !

Prenez contact avec le service communication au **04 94 01 47 16** ou à **communication@lafarledois.fr** **communication.lafarledois@hotmail.fr**

L'équipe du service communication se chargera de diffuser l'information sur tous les supports de communication dont elle dispose.



HÉLÈNE LE FLOCH



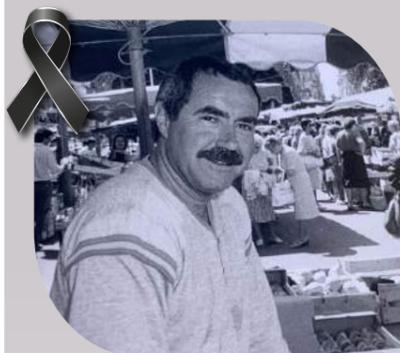
LE 3 AVRIL DERNIER, HÉLÈNE LE FLOCH NOUS QUITTAIT BRUTALEMENT, VICTIME D'UNE CHUTE ACCIDENTELLE LORS D'UNE RANDONNÉE DANS LE MASSIF DE LA SAINTE-BAUME, À L'ÂGE DE 69 ANS.

Présidente de La Farled'troc, association très appréciée pour sa portée aussi bien sociale qu'environnementale et sa convivialité, Hélène Le Floch était très investie dans le milieu associatif. C'est une femme dynamique, enjouée et généreuse qui a été arrachée aux siens, dont Jean-Jacques son époux, ancien président emblématique du Club cyclotouriste farlédais.

Le maire, Yves Palmieri a tenu à rendre hommage à cette « femme d'une grande gentillesse et d'un grand dévouement (...) très impliquée dans la vie communale et particulièrement présente dans l'action associative locale. Elle avait dernièrement organisé avec un grand succès les puces couturières et prévoyait légitimement une suite à cette nouvelle aventure avec le soutien de la municipalité ».

► UN HOMMAGE ET UNE MINUTE DE SILENCE ONT ÉTÉ OBSERVÉS LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX.

RENÉ BLANC



RENÉ BLANC NOUS A QUITTÉ LE 22 MARS DERNIER À L'ÂGE DE 74 ANS. IL A ÉTÉ ÉLU AUPRÈS DE FRANÇOIS PANTALACCI DURANT TROIS MANDATS AVANT DE METTRE UN TERME À SON ACTIVITÉ DE CONSEILLER MUNICIPAL EN 2011. IL ÉTAIT RETRAITÉ DEPUIS 2014.

Né le 23 octobre 1946 à Toulon, René Blanc était un Farlédais de souche. Il se marie en 1968 avec une Crauroise, Danielle, devient père de 2 enfants, Stéphane et Barbara, puis grand-père de 4 petits enfants, Jules, Enza, Justine et Pablo. Homme de la terre et des traditions provençales, il a tenu durant plus de 40 ans un stand de fruits et légumes sur le marché du Mourillon à Toulon.

Il était respecté de tous pour sa légendaire franchise et son sens de l'humour. Membre de la société de chasse, il a également fréquenté durant de longues années le Cercle de la fraternité autour de quelques parties de cartes, de pétanque et de bons repas. Le temps de l'amitié, pour lui si précieuse, et d'un vrai moment de partage avec ses collègues de toujours.

RAYMOND GRAZIANI



LE 6 AVRIL, C'EST ENCORE UN FARLÉDOIS BIEN CONNU ET APPRÉCIÉ QUI NOUS A QUITTÉ, DES SUITES D'UNE LONGUE MALADIE QU'IL A COURAGEUSEMENT COMBATTUE.

Farlédais de souche, ancien employé de Renault, Raymond Graziani était passionné par le jeu provençal « avec une préférence pour le jeu provençal » précise le maire qui l'a bien connu, notamment pour avoir été à ses côtés lorsqu'il a pris la présidence des Joyeux boulomanes farlédais de 2007 à 2010. L'édile se souvient d'avoir partagé de « savoureuses parties au boulo-drome François-Gensollen où les galéjades succédaient aux exploits boulistes mais aussi parfois aux déconvenues ! Le Président, comme le joueur, ont noué de belles et franches amitiés dans le milieu bouliste varois. Nous avons longuement discuté tous les deux de la configuration du nouveau boulo-drome, à présent nommé Eugène-Gueit, au moment de sa conception, pour en faire un site très apprécié des boulistes de toute la région aujourd'hui. Il était aussi un habitué du Cercle de la fraternité où l'amitié n'est pas un vain mot (...) Sa bonne humeur, sa camaraderie et son goût pour la plaisanterie vont nous manquer ».

GUY VADON

GRAND PATRIOTE, DÉFENSEUR DES VALEURS DE LA LIBERTÉ

LE LUNDI 26 AVRIL, UN HOMMAGE PUBLIC ÉTAIT RENDU À GUY VADON QUI S'EST ÉTEINT QUELQUES JOURS PLUS TÔT DANS SA 96^E ANNÉE. ANCIEN DE LA 1^{RE} DFL, LA PRINCIPALE UNITÉ DES FORCES FRANÇAISES LIBRES, IL ÉTAIT POUR TOUS À LA FARLÈDE UN GRAND PATRIOTE, GARDIEN DE LA MÉMOIRE.

C'est une figure qui s'en est allée ! Guy Vadon, ancien de la 1^{re} Division française libre, vétéran du Débarquement et de la Libération de la Provence, nous a quittés dans la nuit du 21 au 22 avril. Il s'était engagé à 17 ans pour rejoindre la principale unité des Forces françaises libres (FFL) pendant la Seconde Guerre mondiale. Une carrière militaire d'une durée de 3 ans qui aura cependant marqué sa vie entière. Profondément patriote, il a œuvré toute sa vie pour le devoir de mémoire. Impliqué en particulier dans le souvenir de la France Libre dans son département où il a été président de l'amicale de la 1^{re} DFL, 15 ans durant, jusqu'à sa dissolution en 2009.

Émouvant hommage

Place de la Liberté, à La Farlède, ils sont venus nombreux ce 26 avril rendre à ce grand homme un dernier hommage. Pas moins d'une vingtaine d'associations patriotiques et tout autant de porte-drapeaux étaient présents pour dire un dernier au revoir à leur compagnon. Une cérémonie était en effet organisée par la Municipalité avant les obsèques religieuses. En présence de l'épouse, des deux enfants et petits-enfants du défunt, le maire Yves Palmieri, entouré de ses élus et de nombreux officiels venus de la France entière pour l'occasion, a prononcé un discours émouvant pour honorer le souvenir de cet homme d'exception.

« Avec sa disparition, nous perdons un fervent gardien de la mémoire de notre pays. Il était le témoin d'une époque sinistre de notre histoire. Il était un exemple de volonté et de courage. Il faisait partie de ces femmes et ces hommes qui ont permis de sauver la France et le monde du cataclysme. Ses très nombreuses médailles attestent de son engagement sans faille (...). Récompensé pour ses actes et son patriotisme, il continuera inlassablement à témoigner des luttes passées », a rappelé l'édile.



Quelques mois auparavant, Guy Vadon retraçait, sous la plume de sa fille Chantal Lalle-Vadon, l'épopée de la première DFL dans les pages d'un livre intitulé « Au Nom de la Liberté », nous laissant ainsi son dernier témoignage. « C'est un héritage précieux qu'il nous transmet ».



Numéros utiles



- Accueil de la mairie : 04 94 27 85 85
- État civil et service des élections : 04 94 27 85 86
- Service financier : 04 94 27 85 71

- Service urbanisme : 04 94 27 85 87
- Pôle Éducation, enfance, jeunesse et activités sportives : 04 94 31 53 61
- Service des sports : 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48
- Centre communal d'action sociale (CCAS) : 04 94 27 85 84
- Centre technique municipal : 04 94 27 85 88
- Service culture - Médiathèque Euréka : 04 94 20 77 30
- Service festivités : 04 94 33 24 40
- Service communication : 04 94 01 47 16

- Police : 17
- Police municipale : 04 94 27 85 90
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Urgence : 112

- Pharmacies de garde (0.34€/ min. facturé par France Telecom) : 3237
- Dentiste de garde : 0 892 566 766

- Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : 04 94 33 78 84
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31

► Pour toutes les démarches, demandes ou formalités administratives, la saisie numérique est à la disposition des usagers :

► <http://www.lafarled.fr/contact>

PRÉVENTION

POUR DES DENTS EN BONNE SANTÉ

LES PETITES QUENOTTES DES ÉLÈVES DE CP DES ÉCOLES JEAN-AICARD ET JEAN-MONNET ONT ÉTÉ EXAMINÉES LES 17 ET 18 MAI DERNIERS, À L'OCCASION DE L'ACTION DE PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE ANNUELLE DE L'UFSBD.

En raison des mesures sanitaires, l'opération n'avait pu se dérouler à l'automne dernier comme il est de coutume. C'est donc le mois dernier que les élèves de CP ont bénéficié d'un dépistage dentaire gratuit par un chirurgien-dentiste de l'Union française pour la santé bucco-dentaire du Var (UFSBD 83). 94 élèves se sont fait examiner. Dix-huit enfants ont présenté un besoin en soins pour cause de caries sur dents de lait. Douze enfants sont encouragés à effectuer une visite de contrôle afin de confirmer un besoin de traitement en orthodontie dento-faciale, tandis que deux enfants sont concernés par des soins dentaires urgents, ces derniers ayant 7 caries chacun. Une séance d'éducation collective et de recommandations élémentaires sur l'hygiène et la santé dentaire a été dispensée à l'ensemble des élèves de CP. Cette action est financée par le Centre communal d'action sociale.



Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

Centre de vaccination éphémère



Afin d'accélérer la campagne de vaccination contre la Covid-19, la Préfecture a mis en place en avril un centre de vaccination éphémère sur la Commune de Solliès-Pont, ouvert aux personnes de plus de 75 ans. Un recensement de la demande a été effectué par le Centre

communal d'action sociale de La Farlède. En mai, ce centre de vaccination avait permis la prise en charge de 162 Farlèdois sur les 171 personnes de plus de 75 ans recensées par le CCAS.

Info Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84 • ccas@lafarlede.fr

3 000 € remis à l'AFM

Afin de « ne pas priver les Farlèdois de la fierté d'être solidaires », comme l'a souligné le maire Yves Palmieri, le Conseil municipal a voté en mars le versement de 3 000 € à l'Association française contre les myopathies (AFM).

En effet, les restrictions sanitaires ayant empêché la tenue des actions habituellement organisées par les associations à l'occasion du Téléthon 2020, elles n'ont pas permis aux Farlèdois d'exprimer leur soutien. Des dons ont toutefois été versés directement sur le site de l'AFM mais la cagnotte est bien loin des précédentes éditions. Aussi, ce geste s'ajoute aux sommes recueillies grâce aux actions des élèves de l'école Jean-Monnet (189 €) et des résidentes du Jardin des orchidées (880 €). Une aide toujours précieuse pour contribuer à combattre la maladie et faire progresser la recherche vers la guérison.



PLAN CANICULE

IL EST TEMPS DE S'INSCRIRE !

LE PLAN NATIONAL CANICULE PRÉVOIT LE RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES, ÂGÉES OU HANDICAPÉES DANS CHAQUE COMMUNE.

À La Farlède, les personnes concernées ont la possibilité de s'inscrire ou de se faire signaler auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS), où est ouvert un registre confidentiel. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la préfecture du Var, les personnes inscrites seront contactées rapidement par le CCAS afin de leur apporter l'aide la plus appropriée. L'inscription se fait au CCAS avec la possibilité de signaler une personne de votre entourage (famille, voisin, etc.).

Comme chaque année, voici un rappel des gestes à adopter en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule :



- Buvez fréquemment et abondamment.
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes.
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
- Restez au frais plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Aidez les plus fragiles et demandez de l'aide.

Info Renseignements et inscriptions au Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84 - ccas@lafarlede.fr
Fiche d'inscription en ligne disponible dans la rubrique Ma famille/Solidarité

CANTON

FRANCE SERVICES PLUS PRÈS DES CITOYENS

FIN 2020, LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC A OBTENU LA LABELLISATION EN STRUCTURE FRANCE SERVICES. CE SERVICE EST IMPLANTÉ SUR LA COMMUNE DE SOLLIÈS-PONT MAIS EST OUVERT AUX PUBLICS DU CANTON.



Depuis quelques mois, la commune de Solliès-Pont dispose, en tant que chef-lieu du canton, de l'une des 2 000 « Maisons France services » (MFS) prévues dans le pays avant fin 2022. Installée en face du Centre communal d'action sociale, cette structure est destinée à rapprocher les citoyens des services de l'État qui, peu à peu désertent les petites cités pour se regrouper dans les grandes agglomérations. Tous les Farlèdois pourront y accéder, de même que les habitants des autres communes du canton, Solliès-Toucas, Solliès-Ville, Belgentier et Cuers.

L'objectif du Gouvernement est d'améliorer le dispositif existant depuis plusieurs années maintenant à travers les Maisons de services au public (MSAP). Il en existe déjà 1 340 sur le territoire national, cependant elles sont de niveaux très différents. L'idée est d'élever leur niveau général par la concentration d'un large éventail de services. C'est le sens de la création des Maisons France services. L'État et ses partenaires contribueront au fonctionnement de chaque maison à hauteur de 30 000 euros par an.

Il s'agit d'un lieu dans lequel les citoyens sont accompagnés dans leurs démarches administratives autour des thèmes comme l'emploi, la retraite, la famille, le social, la santé, le logement... Une sorte de guichet unique autour duquel 9 partenaires tiendront des permanences régulières (le Ministère de l'Intérieur et celui de la Justice, La Poste, Pôle emploi, les Allocations familiales, les Finances Publiques, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite et la Mutualité sociale agricole). Deux agents seront présents quotidiennement pour accueillir et guider les usagers.



Coordonnées de la Maison France services :
• 04 94 33 38 61
• 1 bis rue de la République - 83210 Solliès-Pont
• franceservices@solliesspont.fr
• La MFS est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Permanences

- **Défenseur des droits**
Vendredi de 8h30 à 12h
Sur RDV au 04 94 33 38 61
- **Mission locale pour les 16-25 ans**
Lundi, mardi après-midi et mercredi matin
Sur RDV au 04 94 33 38 61
- **L'assistante sociale de la Mission locale**
Mercredi sur RDV
- **La Sécurité sociale**
Vendredi de 13h30 à 16h en visioconférence (contact 3646 ou compte AMELI)
- **La Mutuelle nationale territoriale**
2^e lundi du mois de 10h30 à 11h30
- **L'entraide sociale du Var**
Dernier mercredi du mois de 15h à 17h
- **Véolia**
Jeudi de 13h30 à 16h
- **CEDIS (RSA)**
Lundi et jeudi sur RDV au 04 94 65 46 73
- **CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles)**
Mercredi, jeudi et vendredi sur RDV
- **Aide aux victimes d'infractions du Var**
2^e mercredi du mois de 13h30 à 16h30
Sur RDV au 04 98 00 46 80
- **Plan pour l'insertion et l'emploi**
Mardi et vendredi sur convocation
- **Cap emploi**
3^e mercredi du mois sur convocation
- **Finances publiques**
Lundi de 8h30 à 12h sur RDV au 04 94 12 59 00 ou impots.gouv.fr
- **Ligue Varoise de Prévention**
Mardi matin sur RDV

ÉCOLE JEAN-AICARD

UN POTAGER À L'ÉCOLE

LES ÉLÈVES DE CE1 DE MARTINE RODRIGUEZ SE SONT ACTIVÉS DEPUIS L'AUTOMNE À LA CULTURE DE FÈVES AU CŒUR DU POTAGER AMÉNAGÉ DANS L'ENCEINTE DE L'ÉTABLISSEMENT. RÉCIT ET IMPRESSIONS DES MARÂCHERS EN HERBE AU COURS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LEUR CULTURE.

Vendredi 6 novembre, nous avons planté des fèves. C'était l'automne. Nous avons creusé un trou d'environ 10 centimètres de profondeur. Au fond du trou, nous avons jeté deux poignées de compost. Ensuite, nous avons arrosé et mis trois graines de fèves bien écartées (5 cm environ entre chaque fève). Trois à quatre semaines plus tard, les graines avaient enfin germé et des petites tiges commençaient à sortir de terre. Au cours des jours suivants, les tiges ont grandi et des feuilles ont commencé à pousser. Nous avons surveillé la pluie car s'il ne pleut pas pendant longtemps, il faut un peu arroser sinon la plantule qui se trouve dans la graine sèche et il n'y aurait pas de fèves ! Ce serait dommage parce que les fèves c'est drôlement bon ! Des fleurs sont apparues sur les tiges. Puis, les fleurs ont séché et, en même temps, de petites fèves ont commencé à pousser. Quand elles ont grossi, on les a récoltées. Nous les avons ramassées et pesées : environ 25 kilogrammes. C'était vraiment une belle récolte ! Nous remercions du fond du cœur le Centre technique municipal et tous ceux qui nous ont aidés à préparer le jardin pour nos plantations. Bientôt les tomates, le basilic, les salades, les aubergines, les courgettes... Vive le Potager !



Info
Texte écrit par les élèves de la classe de CE1 Martine Rodriguez
École Jean-Aicard - Avenue de la Libération : 04 94 27 85 76

ÉCOLES MATERNELLES

LES ÉLÈVES FONT LEUR CIRQUE !

DE MARS À MAI, LES ÉLÈVES DES GRANDES SECTIONS DE CARINE CODOGNO ET DE BÉNÉDICTE FOUASSE, DES ÉCOLES RESPECTIVES MARIUS-GENSOLLEN ET MARIE-CURIE, ONT PARTICIPÉ À UN PROJET CIRQUE EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE DES PITRERIES DE SOLLIÈS-PONT.



Durant ces 3 mois, les enfants de 5 à 6 ans ont pu découvrir plusieurs activités telles que le trapèze, les boules d'équilibre, le fil... à raison d'1h30 par semaine. Ce projet pédagogique a permis d'associer les fondamentaux (calcul, vocabulaire, lecture, espace) à l'univers extraordinaire du cirque. À la fin de cette période d'immersion, Carine Codogno espérait pouvoir proposer un spectacle aux parents pour clore l'année (selon l'évolution des directives sanitaires). La classe de Bénédicte Fouasse s'est rendue, quant à elle, à l'école de cirque pour toute une journée d'activités ponctuée d'un goûter. Chaque année, la Municipalité met des salles à disposition des écoles et contribue financièrement à la réalisation de ce projet, les enseignantes expriment, à ce titre,

leur reconnaissance. Elles saluent également l'équipe de L'École des Pitreries pour son professionnalisme. Les enfants ont bénéficié d'un matériel et d'installations de qualité. Félicitations à tous les enfants et leurs maîtresses pour leur investissement !

Info
École de cirque Pitreries - 2 rue de Strasbourg à Solliès-Pont - 04 94 33 84 72
École Marie-Curie - Avenue de la Libération : 04 94 27 85 78
École Marius-Gensollen - Avenue de la Libération : 04 94 27 85 79

EN LIGNE

UN PORTAIL FAMILLE POUR LE SERVICE JEUNESSE

À PARTIR DE CET ÉTÉ, LE SERVICE JEUNESSE PROPOSERA UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX INFORMATIONS, AINSI QU'AU RÈGLEMENT DES FACTURES LIÉES AU PÉRISCOLAIRE, À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET À L'ACCUEIL DE LOISIRS.

Le service éducation jeunesse se modernise. Dès le mois d'août, les parents pourront avoir accès à leur facturation via le portail famille. Ce service en ligne mis en place par la Ville permettra de payer directement les factures liées à la restauration scolaire, au périscolaire et à l'Accueil de Loisirs.

C'est également un portail numérique où l'on pourra retrouver toute la documentation et les informations sur les inscriptions, leurs dates, les grilles tarifaires... Tous les formulaires et dossiers seront téléchargeables depuis cet espace dédié.

Chaque famille disposera de son propre compte. Pour la première connexion et la création du compte, il faudra se munir du numéro de dossier figurant sur les factures.

Avis aux parents ! Il ne sera donc plus nécessaire de vous déplacer. 7j/7 et 24h/24 vous pourrez consulter et régler vos factures par carte bancaire via un paiement sécurisé. Il n'y avait jusqu'alors que trois manières de payer : en chèque, espèces et prélèvement (pour le périscolaire et la cantine). Ce nouveau mode de paiement manquait.



Une note explicative sera disponible en ligne pour vous informer de la procédure à suivre.

Alors, à partir de cet été, rendez-vous sur : portailfamille.lafarled.fr

Info
* Le règlement des factures en ligne sera possible à partir du mois d'août pour l'Accueil de loisirs et à partir du mois de septembre pour la restauration scolaire et le périscolaire.

INSCRIPTION MAISON DES JEUNES

UN SÉJOUR PLAGE ET DES ANIMATIONS POUR L'ÉTÉ

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES DEPUIS LE 10 MAI POUR QUE VOTRE ADO DE 13 À 17 ANS PARTICIPE AUX NOMBREUSES ACTIVITÉS ET ANIMATIONS PRÉVUES PAR LA MAISON DES JEUNES PENDANT LES VACANCES ESTIVALES.

Tennis, football, jeux scientifiques, activités plage (défis, bouées tractées, paddle...), échanges de compétences, jeu épreuve questions Kahoot smartis, Aquavillage, tournois de pétanque, paintball, mini-golf, atelier pâtisserie, construction et courses de bateaux... La liste est longue des activités prévues au planning des deux premières semaines des vacances à la Maison des jeunes, entre le 12 et le 23 juillet, puis du 2 au 13 août. Les jeunes pourront, la semaine du 26 au 30 juillet, aller profiter des joies de la plage et du sable chaud à Vias-Plage dans le cadre du séjour annuel. Piscine, course d'orientation, catamaran, jeux de rôles, journée à Aqualand, jet ski, bouées tractées, casino et jeux en tout genre seront au programme. Il est encore temps d'y inscrire votre ado ! Retrouvez tous les détails de l'inscription sur le site www.lafarled.fr - rubrique **Ma famille / Jeunesse / Maison de jeunes**



Info Accueil du lundi 12 juillet au vendredi 13 août, de 8h30 à 18h30
Inscriptions auprès d'Alison au 07 83 08 01 93 ou à l'Accueil de loisirs au 04 94 31 53 61

INSCRIPTIONS

DERNIERS JOURS POUR RENDRE LE DOSSIER CANTINE

IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS POUR REMPLIR ET REMETTRE (SI CE N'EST PAS DÉJÀ FAIT) LE DOSSIER RESTAURATION SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2021/2022. CE DERNIER EST À RENDRE AVANT LE 30 JUIN 2021.

À ce propos, le formulaire a changé. Un seul dossier est désormais demandé par famille, il n'est donc plus nécessaire de fournir un dossier pour chaque enfant. À renseigner : Les informations relatives à la famille, aux abonnements cantine, ainsi que la fiche périscolaire associée. D'autre part, le document peut être complété directement depuis votre ordinateur et envoyé par mail au service. Plus besoin d'imprimer ! Les mandats de prélèvement peuvent également être signés directement en ligne.

Pour l'Accueil de loisirs : les inscriptions pour la période de septembre et octobre se feront au mois de juillet. Elles pourront être réglées en ligne dès le mois d'août.

Info
Service éducation, enfance, jeunesse : 04 94 31 53 61





CLUB CYCLOTOURISTE DE LA FARLÈDE

VÉLOS POUR TOUS,
LA PASSION EN PARTAGE

EN NOVEMBRE DERNIER, LE CLUB CYCLOTOURISTE DE LA FARLÈDE (CCF) A CRÉÉ UNE SECTION « VÉLO POUR TOUS » FAISANT LA PROMOTION DE SORTIES À TANDEM. UNE MANIÈRE D'OUVRIR L'ACTIVITÉ AU PLUS GRAND NOMBRE ET NOTAMMENT AUX PERSONNES SOUFFRANT D'UN HANDICAP.



Deux fois par mois, les adeptes de la petite reine se retrouvent pour « les jeudis du tandem » dans le petit matin farlèdois. Le 20 mai dernier, une vingtaine de cyclistes farlèdois rejoint par un petit groupe de la section cyclotourisme du Club Seynois Multi-Sport (CSMS Cyclotourisme) étaient au rendez-vous pour accompagner quatre tandems dans une grande balade sur les routes varoises.

Sur chacune de ces quatre montures, un « pilote » et une personne atteinte de handicap s'apprentent à s'élancer pour une virée de presque 90km. Catherine a le plaisir de faire partie de cette échappée particulière. Déficiante visuelle depuis 30 ans, elle est heureuse de participer tous les 15 jours à une sortie « Vélo pour tous ». « Nous ne sommes pas des pros mais on se fait plaisir », assure-t-elle. Le club compte actuellement 3 adhérents malvoyants.

« Par cette activité, nous souhaitons montrer que le cyclotourisme permet à travers le voyage, l'aventure et la vie de groupe, de mieux accepter, d'assumer et de dépasser son propre handicap, explique le président du CCF René Lepzron. La pratique régulière du vélo est un excellent moyen de pallier les aléas de la vie ».

Un sentiment de liberté

Hubert Zurfluh anime la section Vélos pour tous. C'est d'ailleurs à lui que l'on doit sa création à La Farlède. « Cette activité existait déjà à Carqueiranne depuis 2008. On m'avait sollicité lorsque j'étais président du club et nous avons commencé avec un tandem ». Le cycliste a depuis rejoint le club farlèdois sensibilisé depuis longtemps à cette activité et qui avait à cœur d'accueillir cette initiative animée conjointement avec le club seynois. « On a voulu partager notre passion avec le plus grand nombre, quel que soit le handicap et même sans handicap. L'allure des sorties est cool. Tous les cyclos qui veulent accompagner les tandémistes en solo sont les bienvenus. » Ouda, licenciée du club de La Seyne et aveugle depuis ses 17 ans, goûte avec bon-

heur à ces sorties, elle qui a toujours rêvé de conduire : « J'ai une sensation de liberté, parfois il m'arrive d'oublier qu'il y a un pilote ». Ces pilotes justement, elle les remercie chaleureusement. « Ils se plient en quatre pour nous. Sans eux on ne pourrait pas faire toutes ces escapades ». Ce jour-là, Bormes, les cols de Cagoven et du Babaou, ainsi que Collobrières sont au programme.

Ouvrir la pratique aux personnes handicapées

Initiés par la Fédération française de cyclotourisme, dans le cadre de sa politique d'accueil pour tous, les « jeudis du tandem » entendent ouvrir la pratique du cyclotourisme aux personnes handicapées qui n'imaginent bien souvent pas qu'elles peuvent accéder à un tel loisir.

Afin d'agrandir le cercle des initiés, Hubert Zurfluh et Jean-Marie Schneider, son homologue « Vélo pour tous » seynois, ne ménagent pas leurs efforts. Ils répondent à des appels à projets de leur fédération et démarchent organismes et sponsors pour financer l'achat de tandems qu'il faut ensuite équiper d'une assistance électrique. Les deux clubs varois unissent également leurs logistiques pour organiser ou participer à des séjours cyclotouristes avec leurs équipages. En soutien à cette action inclusive pour le handicap, la commune de La Farlède a augmenté cette année la subvention accordée au CCF.

Le club en est convaincu : « Le sport en général et le cyclotourisme pratiqué au sein d'un club en particulier, favorisent l'intégration et le bien-être des personnes en situation de handicap, notamment en modifiant l'opinion et le sentiment de la collectivité à leur égard. »



Club cyclotouriste de La Farlède : 06 27 86 80 16 - cclafarled@yaho.fr - www.cclafarled.fr
Section Vélos pour tous au CCF : 06 86 08 85 43 ou 06 23 11 86 79

Le vélo est un excellent moyen de pallier les aléas de la vie

3 JOURNÉES POUR VIBRER
au rythme du sport

LA FARLÈDE A REJOINT LA COMMUNAUTÉ TERRE DE JEUX 2024. DANS CETTE DYNAMIQUE ET POUR CÉLÉBRER CETTE AFFILIATION, LA VILLE ORGANISE UNE SÉRIE D'ÉVÉNEMENTS DÉDIÉS AU SPORT DU 22 AU 24 JUIN.

Dans 3 ans, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris. Afin de s'associer à cette grande fête du sport, La Farlède s'est inscrite dans cette dynamique en rejoignant la communauté « Terre de jeux 2024 ». En effet, fin 2020 la Ville obtenait officiellement ce label qui invite toute la commune, ses habitants, ses clubs sportifs et ses services, à participer en grand aux temps forts des Jeux Olympiques. L'occasion pour la collectivité de renforcer et développer ses actions. Ainsi, dans quelques jours, la Ville va vivre au rythme du sport à travers trois journées qui lui seront entièrement dédiées. Du 22 au 24 juin, chaque jour célébrera l'événement. « L'objectif est de réunir l'ensemble des générations de Farlèdoises et Farlèdois et les acteurs associatifs locaux autour de la pratique des activités physiques et sportives », explique Alexis Collet, adjoint aux Sports. Toutes les installations sportives accueilleront des activités. C'est aussi une belle occasion de mettre en avant l'étendue de l'offre en infrastructures sportives proposée aux habitants.

Honneur aux seniors

Ce sont les plus de 60 ans qui ouvriront les festivités avec une journée qui leur sera consacrée. Le service des sports et le Centre communal d'action sociale ont uni leurs efforts pour leur concocter un programme sur-mesure : yoga, Tai chi, Qi gong... et même du baseball seront proposés à nos seniors (cf. le programme complet).

Aux activités sportives s'ajouteront des stands bien-être. « Être bien dans sa tête et bien dans son corps c'est essentiel, souligne Virginie Corporandy-Viallon, adjointe déléguée l'Action sociale. Et pour les seniors

qui ont dû traverser cette période difficile c'est le retour à la vie ! ». L'élue espère que cette journée leur offrira aussi l'occasion de trouver un sport adapté à leurs goûts et leurs envies.

Le 23 juin, c'est la **journée olympique mondiale** ! Des activités ludiques et des animations sportives animeront ce mercredi dédié au Sport pour tous au complexe sportif. Initiations, démonstrations, stands, structures gonflables... Les clubs* ont répondu nombreux à l'invitation du service des sports.

Le jeudi 24, **les scolaires** seront à la fête avec la découverte de sports originaux (escrime médiévale, base-ball...).

Vous l'avez compris, ce mois-ci, la Ville enfile ses baskets pour retrouver le souffle du renouveau qui accompagnera, nous l'espérons, la sortie de la crise sanitaire.

*Ils participent à ces journées : La Mutualité Française, La Farlède Toulon échecs, Qi Gong des Oliviers, Lei Bouscarles, Auto Défense Académie, Les Renards de la Vallée, Gym 2000, Xpress Your Soul, Gapeau Football club - ESSF, Club cyclotouriste de La Farlède, Coudon Gapeau Handball, Taekwondo club La Farlède, SITTOMAT, Rugby club Vallée du Gapeau, Aikibudo-Dojo Liberté, Ligue varoise de prévention, Joyeux boulomanes farlèdois, Comité Départemental Olympique et Sportif, Vélo club farlèdois, Tennis club de Solliès-Pont, Judo83, Mutuelle nationale territoriale, Athlétisme Vallée du Gapeau, Hockey club de l'aire toulonnaise, Sānanda Yoga, Tennis de table de la Vallée du Gapeau, La Farlède Objectif Club.



Service des sports - Maison de la Jeunesse et des sports "Charles Rodolphe" (face au gymnase F. Pantalacci - 296 rue de la Gare) : 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48

Repenser avec vous l'offre sportive municipale

Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux mais aussi de développer leurs propres actions pour associer la population à la dynamique olympique.

Parmi les différents objectifs cités par le comité d'organisation des jeux olympiques, celui de mettre plus de sport dans le quotidien des Farlèdois a retenu l'attention de l'équipe municipale qui souhaite étoffer l'offre proposée par le service des sports de la commune.

Avec ce dernier, des réflexions sont en cours en associant l'Accueil de loisirs, la Maison des jeunes et le Centre communal d'action sociale afin que les besoins des différents publics soient pris en considération.

À ce titre, afin de recenser les attentes de la population en termes d'activités sportives et d'établir une programmation adaptée à la rentrée sportive de septembre, un questionnaire est disponible en ligne sur le site internet de la commune.

Le mot de l'adjoint au Sport

Dans cette période compliquée, il s'agit de recréer du lien et du partage, de favoriser les conditions d'un retour à la pratique et aux initiatives, au travers de moments conviviaux de découverte, d'initiation, d'information et de sensibilisation et mettre encore plus de sport dans le quotidien des Farlèdois.

Alexis Collet

En marge de la manifestation

Hors stade, beaux gestes et exploits sportifs sont aussi mis à l'honneur sur les cimaises de la Médiathèque Eurêka, avec une exposition présentée par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var intitulée « Jeux Olympiques, en route vers Paris 2024 » ainsi qu'une exposition de photographies de sport proposée par La Farlède Objectif Club (FOC).

Les deux expositions sont à découvrir, la première du 19 au 24 juin et la seconde du 19 au 26.

Label Terre de jeux 2024

La remise officielle du Label « Terre de Jeux 2024 », attribué à la Ville de La Farlède fin 2020, s'est déroulée le vendredi 30 avril en mairie.

La plaque du label « Terre de Jeux 2024 » a été remise par Lucienne Roques, présidente du CDOS83, à Yves Palmieri, maire de La Farlède, et Alexis Collet, adjoint aux sports en présence de Dominique Boisteaux, correspondant du CDOS pour la Communauté de communes.



Accueil de loisirs

LES PLUS PETITS PRENNENT LE LARGE !

L'Accueil de loisirs de La Capelle a répondu à l'appel de la Médiathèque Eurêka à participer à une exposition dans le cadre de la manifestation "Partir en livre", la grande fête du livre jeunesse qui sera célébrée à La Farlède les 10 et 11 juillet prochains. « Mer et merveilles » est la thématique de cet événement qui invite les plus jeunes à se rapprocher de la lecture.

C'est donc depuis le mois de mai, chaque mercredi, que le groupe des maternelles (3 à 6 ans) travaille sur le projet à travers des activités manuelles comme la sculpture, le découpage ou bien encore les créations de mobiles. Ce travail a donné naissance à un buste de sirène, un phare, une grande fresque, un aquarium... Les locaux des plus petits sont décorés d'une multitude de poissons, pieuvres, coraux, méduses, hippocampes, étoiles de mer ou encore de dauphins.

Ces œuvres, qui nous content déjà "Mer et Merveilles", rejoindront en juillet la médiathèque pour y être exposées. En attendant, le thème exploré et l'ambiance créée plongent les plus petits dans l'univers de la grande bleue.

À côté de ce projet d'exposition, plusieurs autres activités sont mises en œuvre telles que des jeux de motricité ou bien encore des ateliers sensoriels (cuisine, jardinage...).



Info
Accueil de loisirs de La Capelle : 04 94 31 53 61

LES ASSOCIATIONS DURANT LE CONFINEMENT

Malgré la crise sanitaire, les associations sportives ne se sont pas laissées dépasser par la période difficile qui s'est imposée à elles.

Comment ces associations ont-elles su organiser leurs activités durant le confinement ?

Certaines comme Taekwondo Club et So Danse ont opté pour des cours en visio durant le confinement pour permettre à leurs élèves de continuer la pratique de leur sport. L'association Gym 2000 a investi dans de nouvelles structures et comme le Gapeau Football Club - (E.S.S.F), elle a pu continuer ses entraînements en extérieur avec l'accord de monsieur le maire.

Les Joyeux boulomanes ont, quant à eux, voulu garder les liens humains en permettant aux adhérents de continuer à pratiquer au cœur du Boulodrome Eugène-Gueit, dans le respect des règles sanitaires.

Info
Service vie associative : 04 94 33 24 40
Service des sports : 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48



SOUVENIR

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

JOURNÉE DU SOUVENIR EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le 19 mars dernier a été célébrée la Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le maire Yves Palmieri a présidé la cérémonie conduite par Pierre Henry, adjoint aux Anciens Combattants, et en présence de Roger Bruno, président de la FNACA de La Farlède. L'occasion de se souvenir de ce 19 mars 1962, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Le matin du 25 avril, Yves Palmieri, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, a tenu à honorer la mémoire de tous les déportés. Un moment important pour ne pas oublier l'horreur des crimes nazis qui se révélait au monde il y a 76 ans. Avant une allocution poignante relatant les faits historiques de cette période sombre, le maire a exprimé quelques mots de condoléances destinés à la famille de Stéphanie, fonctionnaire de police à Rambouillet, sauvagement assassinée quelques jours plus tôt, puis a rendu hommage à Guy Vadon, ancien combattant charismatique disparu durant la semaine.

Yves Palmieri et le lieutenant Hostalier ont ainsi déposé une gerbe au monument aux Morts en présence de porte-drapeaux.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Les autorités civiles et militaires ainsi que les représentants des associations patriotiques se sont réunis aux monuments aux Morts pour célébrer la victoire du 8 mai 1945. C'est devant un comité restreint et sans public, que Jean-Luc Gaignepain, le président de l'Union Fédérale des Anciens combattants, a fait une première allocution avant lecture par Pierre Henry, adjoint au maire et Ancien combattant, du discours de la Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées.

Après son discours et avant de clore la cérémonie, le maire Yves Palmieri, accompagné du lieutenant Vincent Hostalier, puis Jean-Luc Gaignepain et Marc Aignan-Bernard (président des Anciens marins et marins anciens combattants) ont procédé successivement à un dépôt de gerbes et observé un moment de recueillement.



À LA CHASSE AU... LAPIN DE PÂQUES

La chasse aux œufs n'a pas été possible cette année, en raison des restrictions sanitaires, mais il y a bien eu un lapin à retrouver, cependant il n'était pas en chocolat...

Le 3 avril, à la veille du 3^e confinement, un gros lapin a sillonné le centre-ville. L'association des commerçants (ACAF) invitait les Farlèdois à le retrouver dans les rues commerçantes et dans les boutiques de La Farlède.

Les enfants qui ont pu le débusquer, ont reçu de la grosse peluche blanche quelques chocolats pour se régaler avant l'heure. Ce fut aussi l'occasion d'une jolie photo en compagnie du lapin de Pâques (dans le respect des gestes barrières) !



90 PANIERS REMIS AUX BÉNÉVOLES

Le 2 avril dernier, la Municipalité en partenariat avec l'ACAF et Intermarché, a remercié les Farlèdois qui ont œuvré un an plus tôt pendant le confinement, au printemps 2020. C'est ainsi qu'en présence de Yves Palmieri, maire de La Farlède, accompagné de Sandrine Astier-Bouchet, adjointe à la vie locale et associative, des membres du Conseil municipal, avec à leurs côtés les membres de l'ACAF et Laurent Hugon, directeur d'Intermarché, les bénévoles se sont vus remettre un panier garni en remerciement de leur dévouement. Pas moins de 90 paniers ont été remis ce jour-là devant l'Espace associatif et culturel de La Capelle.

Info Association des commerçants, artisans et professions libérales farlèdois : 06 24 63 74 33



PORTAL INFORMATIQUE

LA MÉDIATHÈQUE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

LA MÉDIATHÈQUE EURÉKA SE MODERNISE EN PROPOSANT À SES LECTEURS UN PORTAL NUMÉRIQUE OFFRANT À LA FOIS UNE FACILITÉ D'ACCÈS AU FONDS DOCUMENTAIRE ET DE NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE.

« Il était urgent de se mettre à la page en modernisant nos services », estime Isabelle Di Vincenzo, directrice adjointe du service culture et patrimoine qui gère la Médiathèque Euréka. Cette mise à jour passait forcément par l'ouverture d'un portail numérique.

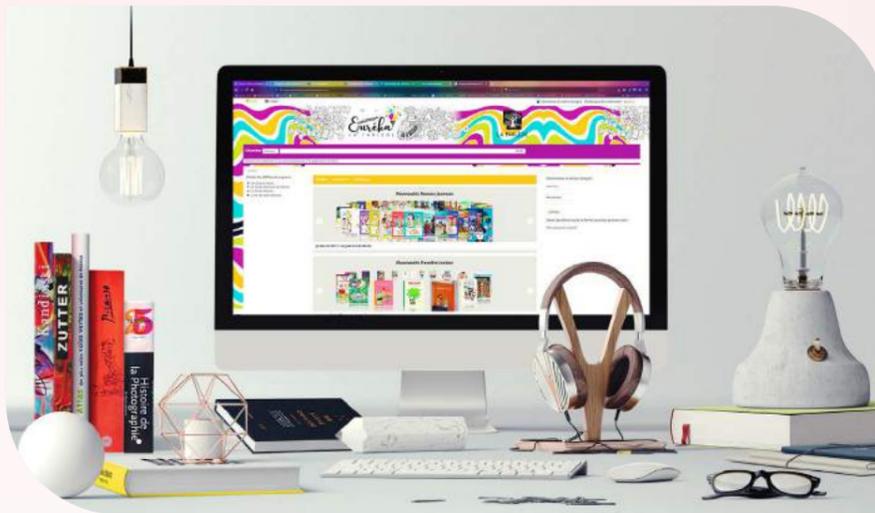
Cet outil donne accès au catalogue recensant l'intégralité du fonds documentaire de la bibliothèque. Ouvrages, DVD, CD classés par thématiques y sont ainsi répertoriés. Une consultation à distance pratique, surtout en cette période de pandémie et des restrictions qui l'accompagnent. « La crise sanitaire a accéléré une idée qui nous trottait dans la tête depuis un moment déjà, cet effort était vraiment nécessaire ».

Outre la consultation, c'est aussi et surtout la possibilité pour les abonnés de réserver des prêts ou de les renouveler directement en ligne. Les ouvrages spécifiques tels que les « beaux livres », consultables sur place, ou le fonds braille, dont les ouvrages sont empruntables à la demande, sont également visibles en ligne et par tous.

Le portail offre la possibilité d'interagir avec l'équipe et de prendre connaissance de l'agenda culturel (rendez-vous, animations, événements).

Une offre numérique originale

Mais la grande nouveauté de ce portail informatique est assurément son offre de ressources numériques, aussi riche qu'originale. « Nous avons mis en ligne des liens vers des ressources numériques gratuites que nous avons glanées pendant le confinement pour offrir une continuité culturelle, et depuis le mois de mai nos adhérents ont accès à de nombreux autres services ». Avec, sur le plan éducatif, du soutien scolaire en illimité, du CP à la terminale donnant accès à des cours, des cahiers de vacances, des annales du brevet ou du bac et même des professeurs en ligne. À cela s'ajoutent des ressources culturelles à travers une plateforme de streaming musical. La Médiathèque Euréka a en effet souscrit à l'offre « diMusic » de Diversities qui met à l'honneur des labels indépendants. Pas moins de 5 millions de titres et 353 000 artistes y sont référencés. « Indépendant ne signifie pas inconnu », souligne cependant Isabelle Di Vincenzo, heureuse de présenter ce service exceptionnel qui privilégie la diversité culturelle et la découverte.



C'est aussi des jeux vidéos qui sont proposés en téléchargement par le biais du portail. Là aussi « diGame » invite à la découverte de jeux indépendants. « On va installer une borne d'arcade en format « bartop », cela va nous permettre d'organiser des animations autour des jeux vidéos avec des exclusivités », souligne la responsable. Un PC dédié aux jeux vidéos in situ est d'ores et déjà à disposition des abonnés au sein de la Médiathèque. De quoi susciter l'intérêt des jeunes !

Conquérir de nouveaux lecteurs

Avec ces nouvelles offres, accessibles sur simple abonnement, le service culture entend conquérir de nou-

veaux lecteurs. Malgré une offre importante et son site accueillant, la Médiathèque enregistre une perte de fréquentation et la crise sanitaire n'a pas aidé. « Un certain nombre n'est pas revenu après le confinement ». Aussi l'équipe mise-t-elle sur une nouvelle politique tarifaire (lire par ailleurs) et ces innovations pour faire revenir des adhérents et notamment les ados !

Un nouvel aménagement également prévu (nouveaux mobiliers, réagencement...) devrait permettre de gagner de l'espace et une meilleure mise en valeur des ouvrages. Des projets enthousiasmants pour toute l'équipe qui sans aucun doute sauront séduire un large public.

Comment accéder au portail informatique ?

Pour accéder au portail, il suffit de se rendre à l'adresse suivante :

► <https://mediatheque-lafarlede.bibliobro.com/> puis de cliquer sur Catalogue Médiathèque de La Farlède.

Vous pourrez alors :

- consulter le catalogue en navigant sur les différents onglets et découvrir en haut les fonds spéciaux de la médiathèque.
- ou vous connecter sur votre session en entrant vos données personnelles, c'est-à-dire vos identifiants enregistrés lors de votre inscription.



Vous accédez au catalogue en ligne.



Nouvelle charte graphique

Pour accompagner cette belle dynamique, la médiathèque adopte également une nouvelle charte graphique. Ce changement d'identité visuelle répond à la volonté de moderniser l'image de ce lieu culturel et le rendre toujours plus attractif. Couleurs et mouvement donnent du pep's aux nouveaux supports de la Médiathèque Euréka reflétant parfaitement le dynamisme qui anime l'équipe. Admirez le résultat !

Nouveaux tarifs plus attractifs

Afin de rendre la culture toujours plus attractive et ouverte au plus grand nombre, les élus ont décidé de revoir la politique tarifaire d'emprunt en proposant des tarifs à la baisse (conseil municipal du 13/04/2021). À cela s'ajoute une nouveauté : la carte famille.

► Carte adulte	
Plein tarif	12 €
Tarif réduit*	5 €
► Carte jeune (- de 18 ans)	5 €
► Carte famille (1 adulte + 1 enfant minimum)	
Plein tarif	15 €
Tarif réduit*	8 €

*Bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, non imposables, adultes en situation de handicap titulaires d'une carte de mobilité inclusion de la MDPH (mention invalidité et/ou mention priorité), étudiants sur justificatifs.

Les non-Farlédois, qui représentent la moitié des abonnés de la Médiathèque, bénéficient désormais des mêmes tarifs que les Farlèdois. Afin d'optimiser au maximum la relance de la fréquentation de la médiathèque Euréka, la gratuité de la première année pour les nouveaux adhérents a été votée en conseil municipal le 1^{er} juin.

Pour obtenir votre carte, c'est simple ! Vous avez seulement besoin d'une pièce d'identité ; d'un justificatif de domicile ; de la fiche d'inscription remplie (disponible sur le site www.lafarlede.fr) ; une autorisation parentale pour les mineurs ; l'avis d'imposition pour la carte famille. L'adhésion est à renouveler chaque année. La carte d'abonnement vous permet d'emprunter et vous donnera accès à l'ensemble des ressources numériques.



Service culture - Médiathèque Euréka :
 • 04 94 20 77 30
 • mediatheque@lafarlede.fr
 • www.lafarlede.fr/informations-pratiques
 • <https://mediatheque-lafarlede.bibliobro.com/>

STÉPHANIE PILLONCA

INVULNÉRABLES À LA FARLÈDE

À NOUVEAU SOUS LES PROJECTEURS, LA FARLÈDE S'EST PRÊTÉE POUR DÉCOR À LA DERNIÈRE FICTION DE STÉPHANIE PILLONCA, « INVULNÉRABLES ». LE VILLAGE A AINSI ACCUEILLI DURANT TOUT LE MOIS DE MAI LES ÉQUIPES DE TOURNAGE DE M6.



Après Apprendre à t'aimer, et le succès qui a accompagné le téléfilm, Stéphanie Pillonca a de nouveau choisi le village de son enfance pour poser les bases de sa nouvelle fiction « Invulnérables ». Avec Samuel Allain Abitbol et Camille Lou en rôles-titres, ce téléfilm parlera de différence, d'amour, de tolérance... des thèmes chers à la réalisatrice. Rencontre.

► **Après le succès d'« Apprendre à t'aimer » vous revenez avec une nouvelle histoire parlant à nouveau de trisomie 21, comme une continuité...**

Stéphanie Pillonca : « Certains voulaient une suite, mais il y avait aussi une attente des familles et des associations qui me demandaient de parler de la vie de jeunes atteints de handicap. J'ai décidé d'écrire une nouvelle histoire. La rencontre avec Samuel, lors de la présentation d'Apprendre à t'aimer au festival de Luchon, m'a inspirée.

► **Que nous raconte « Invulnérables » ?**

S. P. : Le téléfilm nous dévoile l'histoire d'Antoine, un garçon de 25 ans qui travaille dans un CDI (la médiathèque de La Farlède, ndr). Sa rencontre avec Bianca, incarnée par Camille Lou, sera déterminante dans leur vie respective et va amener les deux personnages plus loin que nous tous aurions pu l'imaginer... Ils vont se sauver l'un l'autre et, trouver ensemble leur voie.

► **Le choix des acteurs a-t-il été une évidence ?**

S. P. : À la base j'avais envie d'écrire un rôle pour Samuel et pour interpréter ce rôle, il fallait quelqu'un comme lui. Le tournage c'est long, c'est beaucoup de stress... mais Samuel est parfait. Il nous apprend à rebondir, à nous renouveler et rester dans la surprise et le naturel.

Pour le rôle de Bianca, je voulais une vraie chanteuse. D'ailleurs Camille Lou compose, interprète et joue toutes les chansons dans le téléfilm.

► **Et à nouveau le choix de La Farlède et sa région s'est imposé à vous.**

S.P. : J'aimerais tourner à La Farlède tous mes films ! J'y ai bien sûr un attachement fort. Je retrouve ma famille, mais surtout c'est un super lieu pour tourner : l'accueil, la simplicité... tout est plus facile. On travaille avec la même équipe que pour le précédent tournage et j'ai même rappelé les jeunes judokas qui apparaissent dans « Apprendre à t'aimer ». Nous aurons aussi parmi les figurants les élèves du collège Malraux.

► **Comment expliquez-vous le succès des thématiques que vous explorez autour de la différence ?**

S.P. : Les gens sont très désireux de voir et de découvrir de belles histoires, des histoires d'amour et de partage. Et puis il n'y a jamais assez de films sur le handicap. Quand on en aura trop fait, quand on ne sera plus surpris, alors on aura tout gagné. Là, nous n'en sommes qu'au début, il faut acquérir encore et toujours plus de visibilité.



Au bout de ses rêves...

Trisomique, Samuel Allain Abitbol défend sa différence et inspire le respect. Jeune homme de 23 ans, il a toujours voulu être acteur et s'enorgueillit d'être parvenu, dans notre société, à réaliser son rêve. Sa persévérance et sa volonté lui ont aussi permis de passer et de réussir son bac il y a quelques années, « je suis le premier en France ». Une victoire personnelle qu'il dédie à tous les porteurs de trisomie 21 et de handicap, « que tous puissent se dire qu'il est possible comme moi d'aller jusqu'au bout de leur rêve ».

